

Thème 3 – Mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes

M. Norbert LAMMERT, Président du Bundestag, Allemagne

M^{me} Anne BRASSEUR, Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine, Luxembourg

M. Seán Ó FEARGHAIL, Président du Dáil Éireann, Irlande

M. Olemic THOMMESSEN, Président du Stortinget, Norvège

M. Mario LINDNER, Président du Bundesrat, Autriche

M. Ogtay S. ASADOV, Président de la Milli Mejlis, Azerbaïdjan

Mme Blanca ALCALA RUIZ, Vice-Présidente du Sénat de la République, Mexique

M. Safet SOFTIC, Président de la Chambre des peuples, Bosnie-Herzégovine

M. Andrej DANKO, Président de la Narodna Rada, République slovaque

M. Mario DI BARTOLOMEO, Président de la Chambre des députés, Luxembourg

Mme Laura BOLDRINI, Présidente de la Chambre des députés, Italie

Mme Ankie BROEKERS-KNOL, Présidente du Sénat (Eerstekamer), Pays-Bas

M. Eduardo FERRO RODRIGUES, Président de l'Assemblée de la République, Portugal

M. Faisal EL-FAYEZ, Président du Sénat, Jordanie

M. Nicolaos VOUTSIS, Président du Parlement, Grèce

Mme Gloria Himelda FELIX NIEBLA, Vice-Présidente de la Chambre des députés, Mexique

Mme Eleanor LAING, vice-présidente de la Chambre des Communes, Royaume-Uni

M. Milan BRGLEZ, Président de la Drzavni Zbor, Slovénie

M. Raphael COMTE, Président du Conseil des Etats, Suisse

M. Vicenç MATEU ZAMORA, Président du Conseil Général, Andorre

M. Einar GUDFINNSSON, Président de l'Althingi, Islande

Vendredi 16 septembre 2016

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Pedro Agramunt, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le Président

Lors de la réunion de ce matin, les Secrétaires Généraux des parlements ont approuvé le rapport d'activité du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires. Les participants à cette conférence sont invités à en prendre note.

Thème 3 – Mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes

Le Président

Deux collègues nous ont fait l'honneur de bien vouloir présenter ce thème. M. Norbert Lammert, président du Bundestag, et M^{me} Anne Brasseur, ambassadrice du Mouvement du Conseil de l'Europe contre le discours de haine, qui m'a précédé à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

M. Norbert LAMMERT, Président du Bundestag, Allemagne

Il n'est pas particulièrement plaisant d'aborder le sujet qui est le nôtre aujourd'hui, mais c'est une nécessité désormais de parler de la mobilisation des parlements pour contribuer à la lutte contre la haine, les insultes ou des formes de débats inacceptables, dont nous ne voulons pas dans nos parlements respectifs.

Nous sommes tous conscients que le débat constructif, même passionné, est important dans tout parlement, et personne ne chercherait à le restreindre, mais nous savons aussi qu'un débat politique fait de préjugés et de stéréotypes ne peut à terme que représenter un danger pour la survie des démocraties.

Je suis Allemand. Je sais donc de quoi je parle et que tout cela a entraîné des conséquences désastreuses en Europe, et en Allemagne en particulier. Nous constatons dans presque tous nos pays une évolution qui concerne la classe politique, les journalistes, les militants, les défenseurs des droits de l'homme qui deviennent de plus en plus des cibles d'invectives, voire de menaces. L'ancienne bourgmestre de la ville de Cologne n'a survécu que de justesse à une agression au couteau. Quant à Mme Joe Cox, elle a été assassinée pendant la campagne sur le Brexit au Royaume-Uni. Tout cela montre de manière bouleversante comment un climat de polarisation extrême favorise l'apparition de fanatiques qui se sentent autorisés à faire justice. Dans tous ces cas, les agresseurs se réclament de motivations expressément politiques comme si cela pouvait justifier le recours à la violence. C'est le point principal dont nous devons débattre et sur lequel nous devons nous mettre d'accord, je l'espère rapidement. L'Etat de droit se doit de défendre la démocratie, mais il ne peut pas se permettre de verser dans la démesure à laquelle il est confronté. En revanche, le risque est qu'il perde son autorité s'il ne peut pas apporter son aide aux victimes d'agressions et d'attentats. Me fondant sur l'expérience de mon pays, mais pas seulement, j'ai l'impression qu'il y a une différence croissante entre le nombre d'interventions rhétoriques démesurées et les réticences de la justice dans la gestion de ces cas. Les plaignants se voient imposer des procédures très longues, mais lorsque les autorités judiciaires paraissent se désintéresser ou être impuissantes aux yeux de l'opinion publique, cela crée un problème réel et suscite beaucoup de découragement. Vous avez peut-être fait le même constat dans vos pays : ces phénomènes touchent d'abord ceux qui agissent de manière bénévole dans le paysage politique, qui ne le font pas de manière professionnelle, qui donnent de leur temps libre. Ils finissent par se demander s'ils doivent continuer et accepter une telle situation.

Je pourrais citer une série d'exemples stupéfiants d'accusations, de critiques démesurées, d'excès dans les propos. Je me limiterai à dire qu'après une décision du Bundestag concernant des événements qui se sont produits en Arménie il y a un siècle et les relations difficiles qui s'ensuivirent entre l'Arménie et la Turquie, des parlementaires allemands d'origine turque ayant contribué au débat sur le constat du

génocide ont été critiqués, insultés, menacés. Certains ont besoin depuis lors d'une protection permanente de la police parce qu'ils sont sans cesse victimes d'attaques et de menaces.

Je ne vous apprend rien de nouveau si je vous dis, chers collègues, si je vous dis que les réseaux sociaux ont joué un rôle prépondérant dans cette évolution, non pas parce qu'ils seraient avec Internet la cause de ces errements mais parce qu'ils servent de courroies de transmission.

Dans le monde numérique, ce type de phénomènes fait l'objet d'une diffusion différente de celle à laquelle nous avions habitués les moyens traditionnels. Les limites de l'équité et du bon goût sont quotidiennement franchies sur Internet ; la limite de ce qui est acceptable est mise à l'épreuve quotidiennement et repoussée de plus en plus. Tous ces excès nouveaux restent sans suites, sans conséquences, il s'est créé une sorte de course à la haine sur la Toile.

Entre l'approbation de la violence et le passage à l'acte, il y a bien sûr une différence, mais ne nous faisons pas d'illusions, la cadence à laquelle on repousse les limites, la vitesse à laquelle sautent les verrous devrait susciter la plus grande préoccupation.

En outre, il ne faudrait pas oublier qu'après l'utilisation nouvelle des médias est apparu aussi un public nouveau. Il y avait traditionnellement une presse écrite qui avait son public, mais l'impact de celle-ci sur l'opinion publique s'affaiblit très sensiblement et simultanément augmente l'influence d'Internet et des opinions qui s'y expriment. C'est un espace virtuel gigantesque qui permet d'échanger avec autrui, de s'autoproclamer expert et de voir ce statut confirmé par les clics des internautes.

Je trouve intéressant et inquiétant à la fois qu'en Allemagne, la presse, qui a bonne réputation pour partie, soit petit à petit abandonnée ou réduise sa communication à Internet car le style, le genre, la manière qui prévalent sur Internet n'est pas compatible avec la réputation des médias traditionnels. Leur présence est donc réduite. Par ailleurs, il existe des médias qui développent de plus en plus leur présence sur Internet.

En politique, au lieu de parler de façon simpliste d'amis ou d'ennemis, on devrait employer le terme de concurrents parce que toutes les positions sont légitimes dès lors qu'elles sont démocratiques et que tout litige doit trouver une solution par le dialogue, de manière pacifique.

Autre changement : dans le passé, les débats avaient lieu entre partis ou mouvements concurrents. Aujourd'hui, il s'agit de plus en plus de débats entre la population et les élites, entre l'establishment et ceux qui, apparemment, n'auraient jamais droit au chapitre. C'est ainsi que dans une grande et ancienne démocratie, les Etats-Unis, le peuple semble incarné par un candidat, Donald Trump. Tout cela nous montre bien l'ampleur du défi, y compris pour les démocraties stables. Notre tâche est d'observer cette évolution, mais aussi de la freiner. Cela commence dans nos parlements, c'est là que nous devons être clairs, que nous devons parler franchement du style de débats qui y est autorisé et des lignes qui ne pourront en aucun cas être franchies. Nous devons utiliser toutes les possibilités pour montrer clairement ce que nous attendons des sociétés démocratiques.

Parmi tous les exemples possibles, je voudrais citer une initiative prise par nos collègues tchèques lors de la conférence sur l'antisémitisme qui s'est tenue à Prague. Les présidents et les parlementaires ont lancé un appel commun pour que tous ensemble nous prenions nos distances avec les débats excessifs qui ont lieu dans la rue et sur Internet. Une déclaration a été adoptée et publiée sur la lutte contre l'antisémitisme et d'autres crimes de haine. Je vous l'invite à la lire pour voir concrètement de quoi il s'agit.

En Allemagne, pour des raisons qui me semblent évidentes, existe depuis des années un centre de recherches sur l'antisémitisme où l'on essaie d'identifier les causes et les solutions. Nous devrions saisir toutes les occasions pour échanger sur ce sujet.

Permettez-moi une dernière observation sur la compétition politique. Les débats politiques engagés, passionnés doivent être protégés des violences, des excès et des propos interdits. C'est notre tâche, c'est la tâche du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. C'est à nous d'élaborer le droit, à nous de veiller à son application, et là où il y a des manques, d'y remédier. Ce n'est pas seulement la tâche du parlement. La lutte contre la haine est aussi une obligation pour toute société démocratique et libre. Pour nous il ne peut y avoir aucun doute. Là où apparemment la haine n'est qu'une menace, il faut néanmoins s'y opposer fermement en toutes circonstances.

M^{me} Anne BRASSEUR, Ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine, Luxembourg

J'aimerais remercier mon successeur, M. Pedro Agramunt, pour m'avoir demandé de participer à votre conférence. C'est pour moi un honneur et un plaisir de faire partie de ce panel avec le président Lammert, que je tiens à féliciter pour son excellente présentation et sa fine analyse du phénomène inquiétant que nous connaissons aujourd'hui, où la haine aide les extrémistes et les populistes à mettre en péril notre système démocratique.

Après ma présidence de l'Assemblée parlementaire, le Secrétaire Général Jagland m'a nommée ambassadrice du Mouvement du Conseil de l'Europe contre le discours de haine. Ce mouvement contre le discours de haine et pour les droits de l'homme et la liberté de parole en ligne est né grâce à l'initiative des représentants de jeunesse du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe, au lendemain des attentats effroyables perpétrés il y a cinq ans, le 25 juillet, à Oslo et à Utøya, en Norvège, attentats lors desquels 77 personnes, surtout des jeunes, ont perdu la vie.

Lors du lancement de la campagne, en 2013, la menace imminente que représente le discours de haine pour nos valeurs communes de droits de l'homme et de démocratie, était encore mal compris. On se demandait même si la campagne ne risquait pas de restreindre les nouvelles possibilités en ligne que nous, citoyens européens, avons pour nous exprimer. De même que ces jeunes militants, je pense que le discours de haine peut engendrer, voire justifier, la violence et conduire au crime de haine – ainsi que nous l'avons vu en Norvège mais aussi au Royaume-Uni, avec l'assassinat de notre consœur, comme l'a évoqué M. Lammert. Le discours de haine compromet la sécurité des personnes ciblées, et il restreint leurs possibilités d'exprimer leurs opinions et de participer pleinement à la société.

Le mouvement, qui s'inscrit dans le plan d'action déployé par le Conseil de l'Europe pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, a su mobiliser des organisations de jeunesse et des partenaires gouvernementaux dans 43 pays ; il a permis de sensibiliser à l'impact du discours de haine et à la manière de le combattre par le biais d'une éducation aux droits de l'homme, d'événements de jeunesse, d'actions de rue et d'une campagne médiatique sur internet.

Au cours de ma présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, j'ai fait pression pour créer une alliance de parlementaires contre le discours de haine. L'un des objectifs de l'alliance est d'encourager les parlements nationaux à mettre en place des comités « Non à la haine », ce que notre consœur Laura Boldrini a fait en Italie. Voilà un exemple que nous devrions suivre dans notre parlement. Il me semble que cette initiative se révèle plus nécessaire que jamais et que, malgré nos divergences politiques, nous, parlementaires, devrions assumer nos responsabilités, tracer ensemble une ligne rouge et dire non au discours de haine.

Le mouvement doit dépasser la sphère politique. J'ai invité des représentants d'organisations sportives à se joindre au mouvement, et le pape François nous a fait l'honneur de son soutien. Hier, le dalaï-lama a rejoint le mouvement.

Malheureusement, nous voyons aujourd'hui apparaître dans nos sociétés des formes sans cesse plus nombreuses de haine et de racisme. Les groupes visés sont généralement les mêmes, c'est-à-dire les minorités : femmes, personnes LGBTIQ, réfugiés, Roms, musulmans, juifs, tous ceux considérés comme étant « autres ». Il nous faut réfléchir à la manière dont parlements et parlementaires peuvent jouer un rôle de prévention.

Il y a trois éléments qui menacent nos systèmes démocratiques : la pauvreté, la corruption et la haine. Mon discours couvrira quatre secteurs auxquels nous devons réfléchir, afin de mobiliser les parlements et les parlementaires contre les sociétés haineuses et racistes qui se forment aujourd'hui dans les Etats membres.

Premièrement, nous pouvons réagir publiquement en utilisant les outils du Conseil de l'Europe. Dans sa recommandation n° 15, l'ECRI appelle les responsables politiques à rejeter publiquement et sans plus attendre l'expression publique du discours de haine. Elle appelle à débattre dans le cadre des droits de l'homme. Les parlementaires doivent aussi faire entendre, dans les débats publics, les voix des minorités et de ceux qui sont les cibles du discours de haine. Nous pouvons permettre aux membres

de la société de parler haut et fort. Ainsi parviendrons-nous à assurer le pluralisme dans le débat public et la formulation des opinions.

Deuxièmement, nous devons veiller ensemble à faire accepter l'idée européenne afin de faciliter l'accès de tous aux droits sociaux. Les décisions européennes n'ont pas fait assez pour mettre les droits sociaux à la portée de tous. La notion d'emploi à durée indéterminée disparaît, tandis que les allocations de logement et de chômage deviennent moins généreuses. Il est nécessaire d'appeler à plus de droits de l'homme et à plus de droits sociaux, surtout pour ceux qui ont du mal à faire face et à trouver des solutions. Cela vaut pour les communautés rurales et pour les quartiers défavorisés des grandes villes. Nous, parlementaires, devons promouvoir les instruments permettant d'orienter les autorités locales et nationales soucieuses de faciliter l'accès de tous aux droits sociaux.

Il faut que les responsables politiques appellent à plus de solidarité entre les membres de nos communautés nationales et entre les sociétés européennes. Le désordre social dans une communauté ou, surtout, au niveau d'une nation, nous affecte tous ; ne l'oublions pas.

Troisièmement, comment pouvons-nous, en tant que parlementaires, contribuer à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme ? Nous devons opposer au discours de haine des contre-discours sur les droits de l'homme, et ce au moyen des instruments fournis par nos institutions.

Nous devons réinvestir le débat public en mettant l'accent sur les valeurs d'unité et d'égalité, et sur une société ouverte reconnaissant la diversité comme une force. Nous devons arrêter de rendre toute une communauté responsable des actions de quelques-uns.

Nous devons renforcer l'éducation aux droits de l'homme, véritable outil permettant à la jeunesse de rejeter le discours de haine et les dangereux discours antidémocratiques et discriminatoires qui sous-tendent le discours de haine et qui offrent de hâtives solutions radicales, voire violentes, absolument inefficaces. Nous avons publié un manuel sur la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation des jeunes – des exemplaires sont disponibles à l'extérieur. Je vous demande de les rapporter à vos parlements nationaux et de les distribuer à vos commissions de l'éducation, afin de persuader les gouvernements d'inclure ce sujet dans les programmes scolaires. L'un de nos principaux objectifs est l'éducation des jeunes.

Enfin, je vous encourage à rejoindre et à soutenir activement la campagne de jeunesse contre le discours de haine (NHSM), et j'encourage vos parlementaires à s'inscrire à l'Alliance contre la haine de l'Assemblée parlementaire. Quant à vous ici présents, vous pouvez adhérer à l'extérieur de l'hémicycle et repartir avec un badge.

J'invite les pays qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre la campagne sans attendre. J'invite tous les pays à maintenir leur soutien à la campagne, face aux problèmes sociaux actuels et aux troubles dus à l'afflux de réfugiés ; une position claire contre le discours de haine s'impose impérativement.

Hier, nous avons eu un débat sur les migrations. J'entends parfois dire : « Nous prenons des réfugiés s'ils sont chrétiens ». Permettez-moi de dire que cette attitude n'est pas chrétienne et que nous ne pouvons l'accepter. J'invite les présidents de parlement à s'exprimer tous les jours dans leur travail contre les discours de haine et les crimes de haine, ainsi qu'à soutenir les journées d'action de la campagne, en particulier le 22 juillet. M. Thommessen, président du Parlement norvégien est ici présent. La Norvège soutient activement cette campagne et, avec l'aide de l'APCE, nous organiserons une journée d'action en faveur des victimes de crimes de haine.

Mon message en tant qu'ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine, est celui-ci : soyons plus forts que le racisme, que la peur et que la haine. Nous devons agir ensemble pour dire non à la haine. Si nous échouons, nous aidons les fossoyeurs de nos sociétés démocratiques.

Le Président

Je vous remercie, M^{me} Brasseur, de votre intervention. Cette intervention conclut les introductions à notre débat.

Je rappelle aux orateurs que leur temps de parole est limité à cinq minutes.

M. Seán Ó FEARGHAIL, Président du Dáil Éireann, Irlande

Permettez-moi sans attendre de rendre hommage à M. Lammert et à Mme Brasseur non seulement pour le précieux travail qu'ils accomplissent, mais aussi pour leur contribution pénétrante et éclairante au débat.

À cette occasion, j'aimerais souligner l'engagement de l'Irlande dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les intolérances qui leur sont liées. Tous les membres de nos sociétés, sans distinction de race, de couleur, d'origine, de nationalité, de religion ou de conviction, de sexe, d'identité de genre ou d'orientation sexuelle, doivent être traités à égalité en droit et en pratique. Des événements tels que la crise économique mondiale, la crise des réfugiés, la crise migratoire et la montée de l'extrémisme, ont créé de nouvelles tensions, alimenté de nouvelles peurs et, dans certains cas, exacerbé les intolérances existantes.

Les circonstances obligeant à davantage prendre en compte ces questions sont regrettables, mais, en ce jour, notre important débat est l'occasion d'apporter notre soutien à la promotion et à la protection de droits fondamentaux tels que la liberté de croyance, la liberté d'expression et la liberté des médias. Il incombe aux responsables politiques et aux décideurs de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir et combattre les manifestations de haine et d'intolérance, notamment par le biais de la législation, des politiques publiques et de la coopération régionale et internationale. Tous, je vous exhorte à montrer l'exemple, à vous fixer des objectifs concrets afin de contrer et d'éliminer le fléau de la haine et de l'intolérance.

La société civile a un rôle important à jouer pour construire des sociétés inclusives et tolérantes, ainsi que pour obliger les gouvernements du monde entier à rendre compte de leur actes, en particulier s'agissant des lois et des politiques visant à lutter contre la discrimination raciale et l'intolérance. Nous devons donner l'exemple et promouvoir un environnement de travail sûr dans nos parlements, dans nos communautés et dans nos pays en général.

Entre autres priorités, l'Irlande s'est engagée à promouvoir l'espace de la société civile, de la liberté d'expression et de la protection des défenseurs des droits de l'homme. Pourquoi ? En raison du rôle éminent joué par la société civile et de notre inquiétude face aux restrictions croissantes imposées à ses acteurs. Je suis particulièrement fier du rôle qu'a joué l'Irlande pour promouvoir l'inclusion et la tolérance.

Ces dernières années, l'Irlande s'est embarquée dans une entreprise : elle tente de parvenir à un consensus et de créer un environnement plus juste et bienveillant, où tous nous vivons en harmonie et en bonne entente ; un pays qui soit nôtre ; un pays qui fasse notre fierté ; un pays où tous se sentent bienvenus ; un pays qui respecte les différences.

Peut-être cette entreprise s'est-elle particulièrement vue, ces dernières années, à la distance parcourue par les droits de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre en Irlande – entreprise qui a d'abord donné lieu à la dépénalisation de l'homosexualité dès 1993, puis aux célébrations organisées dans le pays et aux quatre coins du globe, en 2015, lorsque l'Irlande est devenue le premier pays à introduire l'égalité devant le mariage civil par voie de vote populaire. Les mentalités ont changé en moins d'une génération lorsque l'Irlande s'est employée à traiter tous ses citoyens avec équité et respect : jeunes et vieux, citadins et ruraux, homos et hétéros – un kaléidoscope de couleurs à traiter avec le respect et la dignité que nous méritons tous et qu'il faut s'efforcer de promouvoir.

Pour faire le lien entre le débat d'aujourd'hui et celui d'hier sur les migrations, puis-je vous faire brièvement part d'une expérience que j'ai vécue cette semaine ? En compagnie de l'ambassadeur de Chine en Irlande, je me suis rendu dans une petite école de village que j'avais moi-même fréquentée. À l'époque, c'était une école mono-culturelle, à l'image de l'Irlande dont elle faisait partie. Cette semaine, l'ambassadeur chinois a eu le plaisir de saluer de nombreux élèves de son propre pays, membres d'un groupe de 26 nationalités différentes.

C'est en adoptant et en acceptant le multiculturalisme que nous pouvons réaliser l'intégration ; et que, par cette démarche, nous parviendrons certainement à éliminer la haine et l'intolérance.

M. Olemic THOMMESSEN, Président du Stortinget, Norvège

Il y a deux ans, je me trouvais à cette tribune pour m'adresser à l'Assemblée sur pratiquement le même thème. On m'avait demandé de prendre la parole dans le débat sur le projet de résolution « Contrecarrer les manifestations de néonazisme et d'extrémisme de droite ». L'Assemblée avait appelé à faire du 22 juillet une journée de commémoration des victimes de crimes de haine.

Cette journée de commémoration était proposée par le Mouvement contre le discours de haine, la campagne des jeunes du Conseil de l'Europe. Plusieurs semaines auparavant, M^{me} Brasseur, alors Présidente, et moi-même avons soutenu l'initiative. Il nous était clairement apparu que, trois ans après le terrible massacre advenu en Norvège en 2011, la haine continuait de tuer ; c'est malheureusement toujours vrai.

Aujourd'hui, la crise des réfugiés et des migrants n'a fait qu'attiser les manifestations et les discours de haine, ce qui étouffe les débats et conduit à l'aliénation et à la possible radicalisation des personnes ciblées. Pour qu'une démocratie fonctionne bien, la société doit faire en sorte que chacun se sente bienvenu et puisse avoir un rôle actif à jouer. C'est précisément ce que la haine interdit ; elle divise plus qu'elle n'unit, elle aliène plus qu'elle n'inclut.

Tous, nous reconnaissons avoir l'absolue responsabilité de nous élever contre la haine. En tant que présidents de parlement, nous sommes bien placés pour dénoncer les avocats de la haine et combattre leur rhétorique. Qu'est-ce que cela signifie ? Comment combattre les avocats de la haine ? Comme combattre leur rhétorique ? Sur ce point, permettez-moi de vous faire quelques suggestions.

Avant tout, nous devons montrer l'exemple. Nous devons parler haut et fort et faire savoir au public que, en tant que présidents de parlement, nous n'hésiterons pas à mener au grand jour une lutte acharnée contre le discours de haine. Cette position est particulièrement importante en période électorale. Nous, présidents de parlement, devons exhorter les responsables politiques à faire campagne pour tous les groupes de la société avec dignité et respect. Nous devons tenir les gouvernements responsables de leurs actions et, dans ce but, veiller à la bonne mise en place des mesures nécessaires pour sensibiliser et éduquer.

Nous devons soutenir les victimes de discours et de crimes de haine en reconnaissant et en défendant activement le droit de participer à la société sans s'exposer à la haine, au racisme et à la xénophobie. Nous devons recevoir les nouveaux immigrants et les groupes minoritaires avec un réel intérêt plutôt qu'avec peur et méfiance. Pourquoi ne pas les inciter à devenir citoyens actifs de nos démocraties ? La peur déclenche la haine ; la méfiance conduit à l'aliénation.

Nous devons soutenir nos jeunes lorsqu'ils se dressent contre la haine et le racisme. Leurs efforts sont peut-être de la plus haute importance.

Mme Anne Brasseur est aujourd'hui l'ambassadrice du Mouvement contre le discours de haine. Mais nous devons tous agir comme ambassadeurs de cette campagne dans nos pays respectifs. J'ai contacté la section norvégienne de ce mouvement ; cela m'a été d'une grande utilité et je sais combien il est important pour la campagne de bénéficier du soutien de responsables politiques nationaux.

Notre responsabilité première, à nous, responsables politiques, est de susciter un véritable sentiment d'appartenance chez tous les individus de nos pays. Nous ne pouvons pas laisser le discours de haine et la xénophobie prospérer. Ces maux n'ont pas lieu d'être dans des sociétés fondées sur des valeurs de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit.

M. Mario LINDNER, Président du Bundesrat, Autriche

La haine, l'exclusion et la discrimination sont autant de thèmes dont s'occupe le Conseil de l'Europe depuis longtemps déjà. Des initiatives comme la campagne de lutte contre la haine ont pu attirer l'attention des gens sur des problèmes que nous rencontrons quotidiennement. Cette conférence est une étape supplémentaire. Ces derniers mois en Europe, nous avons été confrontés à une nouvelle vague de peur. La crise économique, les actes terroristes lâches, les conflits internationaux qui ont poussé des centaines de gens à fuir leur pays, tout cela a beaucoup déstabilisé nos populations. Très souvent ils ne font plus confiance à la politique pour trouver des solutions aux défis qui sont les nôtres. Et dans beaucoup de pays, malheureusement, il existe une classe politique et des partis qui contribuent à la déstabilisation.

L'Europe a fait la douloureuse expérience dans son histoire du fait que la haine et la déstabilisation ne restent jamais sans conséquences. La haine et la peur préparent à la violence physique, politique, psychologique. Internet nous montre tous les jours où cela peut nous mener. Les réseaux sociaux pourfendent chaque jour des règles que nous avons élaborées pour une vie en bonne intelligence. Les populations déstabilisées cherchent des boucs émissaires qui sont les migrants, les réfugiés, les homosexuels, tous ceux qui sont différents, qui pensent différemment. Ils laissent leurs commentaires pleins de haine sans aucune conséquence et surtout sans jamais faire face aux conséquences que subissent les victimes. Nous ne pouvons ignorer cette évolution. Internet détermine la vie de tous les jours de beaucoup de gens. Nous devons donc nous intéresser à cette haine et à cette intolérance dans le monde virtuel. Le Parlement autrichien a, lui aussi, pris un certain nombre de mesures ces dernières années pour essayer d'empêcher que la peur et la déstabilisation ne s'installent durablement sur Internet.

Nous avons soutenu la campagne NoHate, mais en dépit des nombreuses initiatives et des projets qui ont été réalisés, nous avons appris une chose importante : la politique n'a qu'une influence limitée sur le comportement de nos citoyens. Les lois, les interdits ne pourront jamais régler tous les problèmes dans ce domaine. Nous pouvons bien sûr interdire que l'on appelle à la violence sur Internet, mais cela ne changera rien à la haine qu'ils ressentent.

C'est précisément pour cela qu'en tant que parlementaire et démocrate je suis absolument convaincu que dans le monde numérique accéléré qui est le nôtre aujourd'hui, il faut trouver d'autres solutions pour lutter contre la peur, la haine et la discrimination. Pour cela nous avons besoin de l'aide de la société civile.

Je suis convaincu que c'est notre devoir de susciter un nouveau climat politique. Il faut aider les gens à lutter eux-mêmes contre la haine et l'intolérance sur Internet comme dans la vie de tous les jours. Pour que nous n'ayons pas à voter des lois pour interdire ce qui relève de la liberté d'expression, c'est à la population de se montrer engagée. Il ne faut pas se taire face à des commentaires de haine sur Internet, il faut réagir, il faut que chacun fasse preuve de courage civique.

Barbara Prammer, ancienne présidente du Nationalrat autrichien, disait déjà il y a quelques années qu'il faudrait sans cesse rappeler que le courage et le courage civique nous permettent d'améliorer les choses. La société civile, les citoyens courageux sont nos partenaires dans cette tâche, c'est la chance qui nous est donnée de lutter contre l'exclusion et le racisme et d'œuvrer pour une société solidaire. En tant que parlementaires nous avons la tâche et l'obligation d'encourager ces citoyens courageux, de leur apporter notre soutien. Ils sont les garants de l'Europe qui a tiré les enseignements de son histoire.

M. Ogtay S. ASADOV, Président de la Milli Mejlis, Azerbaïdjan

Le combat contre la haine et le racisme, qui est aussi ancien que l'histoire de l'humanité, nous met à rude épreuve. Nous devons admettre que les plus hauts niveaux de développement économique n'ont pas débouché sur un monde plus sûr. L'érosion des valeurs morales créées par les civilisations humaines au fil des siècles a contribué à saper l'épine dorsale de nos sociétés et à aggraver la crise mondiale.

Les tendances négatives dans différentes régions du monde ont contribué au développement du radicalisme, à la montée de l'intolérance religieuse et de l'extrémisme, et ont conduit à d'autres

tendances négatives : discrimination, racisme, xénophobie, islamophobie, nous laissant avec un sentiment de désolation.

A mon avis, beaucoup dépend des coopérations avec les parlements, que ce soit sous la forme bilatérale ou au sein des organisations internationales. Le renforcement, l'extension de la coopération interparlementaire peut être une véritable contribution aux efforts conjoints en faveur de la transformation de notre globe en un lieu plus accueillant. Les parlements doivent confirmer leur engagement en faveur de la résolution des problèmes internationaux. Il est temps de dire que s'il est important d'apporter un concours à la tolérance dans chaque pays cela ne suffit pas, il faut un respect mutuel, une égalité dans nos sociétés, dans nos nations entre les différentes ethnies. Cela est d'une importance cruciale pour nos civilisations.

L'Azerbaïdjan, que je représente, accueille de nombreuses cultures depuis des siècles, toutes ces cultures s'enrichissent les unes les autres en harmonie, les représentants des différentes religions ont toujours pu vivre en tant que voisins, qu'amis dans mon pays. Il y a une tradition de tolérance, de multiculturalisme, c'est une richesse nationale de mon peuple, il s'agit d'ailleurs d'une politique d'Etat, d'un mode de vie en Azerbaïdjan. Mon pays est l'un des centres multiculturels du monde. L'Azerbaïdjan poursuit une politique que l'on retrouve dans sa société et qui montre bien les racines profondes de ce multiculturalisme. Nous avons aujourd'hui tracé la voie en la matière. 2016 est l'année du multiculturalisme en Azerbaïdjan. C'est notre Président qui lui a donné ce titre. Il s'agit pour de renforcer la solidarité entre nos femmes, nos hommes avec le lancement de grands événements internationaux accueillant des représentants de toute nature. Nous avons fait de notre pays un lieu où les civilisations peuvent se réunir, se rassembler. J'ai également entendu dire que le Pape François se rendrait en Azerbaïdjan à la fin de l'année. Ce sera d'ailleurs la deuxième visite du Pape fera dans mon pays.

Des mesures systématiques et régulières sont mises en place pour assurer l'égalité de tous ceux qui vivent sur le territoire du pays ainsi que pour protéger les valeurs religieuses des différentes confessions ; nos synagogues, nos églises, nos temples, sont ouvertes à tous. L'exercice libre des religions est garanti. Les différentes communautés religieuses défendent les mêmes intérêts pour l'ensemble du pays. A cet égard, les tentatives de masquer la politique hostile sous le voile de la religion poursuivies par l'Arménie contre mon pays n'ont pas de fondements. Cela fait 25 ans que 20% du territoire de l'Azerbaïdjan, à savoir le Haut-Karabakh et sept territoires adjacents sont occupés. Ces territoires ont fait l'objet d'un nettoyage ethnique, un million de civils ont été expulsés par l'Arménie des territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Malheureusement les efforts internationaux en faveur d'une résolution pacifique du conflit n'ont abouti à aucun résultat compte tenu de l'attitude non constructive, voire destructrice de l'Arménie. Chacun doit comprendre que le statu quo autour du conflit et cette non-résolution sont une véritable menace à la paix et à la stabilité, pas seulement dans le sud du Caucase mais pour l'ensemble du monde. On a pu le constater une fois de plus avec l'escalade du conflit au niveau de la ligne de contact, avec de nouvelles provocations armées des militaires arméniens, avec une nouvelle colonisation, avec des échanges de tirs d'artillerie lourde. L'Azerbaïdjan a été obligée de réagir pour protéger la vie des civils.

Aujourd'hui on devrait pouvoir accepter universellement l'idée que fermer les yeux sur le séparatisme ethnique, l'agression d'une nation est un véritable danger pour toute la planète. Je considère que la communauté internationale devrait enfin montrer clairement quelle est sa position en la matière, pour tout conflit, dont celui du Haut-Karabakh. Il faut absolument que le problème soit réglé dans le strict respect du droit international, en particulier sur la base de l'intégrité des Etats souverains.

J'aimerais soumettre une question à votre attention. Nous avons pu constater ces derniers temps qu'au niveau international ce n'était plus le droit, c'était la force qui gagnait. C'est une tendance extrêmement dangereuse. Il faut y prêter attention, il faut lutter contre ce phénomène avec détermination.

Mme Blanca ALCALA RUIZ, Vice-Présidente du Sénat de la République, Mexique

C'est un véritable honneur pour moi de m'adresser à vous au nom du Sénat mexicain mais aussi en ma qualité de Présidente du Parlement latino-américain et des Caraïbes.

Je veux exprimer notre reconnaissance pour les nombreux efforts que vous faites dans vos pays pour traiter de ces questions très complexes qui sont pétries de paradoxes, d'avancées comme de reculs et qui exigent de plus en plus d'efforts de la part des politiques.

J'aimerais partager mon point de vue avec vous. Et tout d'abord féliciter M. Lammert et Mme Brasseur pour leurs interventions. Je suis d'accord avec beaucoup d'observations que j'ai entendues. Dans mon pays et dans ma région, nous sommes déterminés à faire ce qui est nécessaire pour lutter contre ces manifestations nouvelles et anciennes des intolérances qui prolifèrent malheureusement dans différentes parties du monde. Malheureusement aucune région du monde n'est indemne du phénomène.

Nelson Mandela disait que personne ne naissait avec la haine de l'autre au motif de sa religion ou de la couleur de sa peau, ce sont des sentiments que l'on acquiert, qui sont aussi le produit des préjugés et de l'ignorance. Nous devons donc nous assurer que ces comportements ne sont pas répliqués dans les familles, dans les écoles, dans les églises et autres lieux, ni dans les réseaux sociaux. Nous voyons de nouvelles formes d'exclusion et d'intolérance qui font de nouvelles victimes, parfois des morts, comme ici en Europe. La suprématie raciale est un concept absurde qui n'a aucune base scientifique. La science a démontré qu'il y avait beaucoup de points communs entre les êtres humains quel que soit leur continent d'origine. Tous ces préjugés sont culturels, enracinés très souvent dans l'ignorance. Ce sont des choses que l'on n'apprend pas que se nourrit le discours de haine. C'est pourquoi il faut bien constater que malheureusement nos pays n'ont pas été assez efficaces pour lutter contre de tels comportements.

Nous devons reconnaître, comme l'ont fait les Nations Unies, que la pauvreté, la marginalisation, l'exclusion sociale sont liés à la radicalisation et à l'extrémisme. Ne pas dénoncer cela publiquement, ne pas agir ne peut qu'encourager encore plus la haine et la discrimination. C'est pour cela que nous devons réévaluer notre cadre législatif régulièrement, nous assurer que nous engageons bien toutes les actions nécessaires en faveur des victimes, que nous ne limitons pas les droits des uns et des autres, que tous sont bien placés sur un pied d'égalité dans nos sociétés.

Il n'y a pas de justification morale pour la discrimination au motif de la religion ou de la supériorité des uns sur les autres. En même temps il faut bien reconnaître que tout ne relève pas du possible pour les Etats.

Les populistes justifient leurs actes et leurs propos trop souvent par cette supériorité. Ils disent aussi que certains phénomènes portent préjudice à la croissance économique. Mais lorsque l'ambition fait défaut, que l'on exacerbe les différences, que l'on exploite les plus faibles, on crée le terreau du discours de haine.

Dans mon pays et en Amérique latine en général, nous nous sommes préoccupés des migrants qui vivent aux Etats-Unis, y compris les résidents en situation régulière qui sont agressés et qui sont les victimes de discours violents. Nous pensons que de tels discours tirent leur légitimité de l'ignorance. Nous devons nous inquiéter des conséquences des discours faits de stéréotypes qui encouragent l'intolérance aux Etats-Unis.

Nous devons protéger ceux qui sont le plus exposés à la discrimination raciale, à la xénophobie et à d'autres formes d'intolérance, comme le sont les migrants, les réfugiés et les étrangers en situation irrégulière – j'ajouterai les femmes, les minorités et souvent les populations indigènes.

Les parlementaires du monde entier doivent s'assurer qu'ils relèvent le défi que constitue l'éradication de ce phénomène

Autre phénomène important : comme le disait Jürgen Habermas, beaucoup de citoyens ne reconnaissent pas le droit d'autrui à l'égalité. Ce n'est pas seulement un problème d'intolérance vis-à-vis des minorités, mais aussi entre minorités très souvent. Dans ma région on essaie de supprimer les

privilèges injustifiés, les prérogatives détenues depuis toujours par certains au sein de nos sociétés. Il ne devrait pas y avoir de distinction entre les citoyens au sein d'une même société. Au Mexique par exemple, nous avons repris un certain nombre d'éléments de la convention des Nations Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination ainsi que la décision du Conseil de l'Europe sur la xénophobie et l'intolérance, mais nous nous consacrons davantage aux causes de ces phénomènes. Je pense que nous devrions veiller à une bonne représentation parlementaire des groupes marginalisés. Nous devons prendre des mesures interinstitutionnelles entre parlements parce que nous sommes tous concernés par cette lutte contre l'intolérance.

Au sein du Parlement mexicain nous sommes convaincus que le discours de haine et la violence doivent être éradiqués et qu'il faut reconnaître que nous sommes tous égaux sans haine et sans peur.

M. Safet SOFTIC, Président de la Chambre des peuples, Bosnie-Herzégovine

Comment mobiliser les parlements contre les discours de haine et en faveur de sociétés inclusives et non racistes ?

La lutte contre les discours de défense de la haine fondée sur l'origine nationale, la race, la religion ou tout autre motif, tient une place toute particulière dans la vie quotidienne des citoyens de Bosnie-Herzégovine. Il s'agit d'une véritable menace pour la société qui est prise en compte par les institutions internationales. Nous considérons en Bosnie-Herzégovine qu'il est indispensable d'avoir un mécanisme effectif et efficace pour combattre ce phénomène. En termes généraux, la liberté d'expression est la demi-sœur du discours de haine, car parfois elle se réfère à des idées impopulaires, à des formules qui peuvent choquer, vexer, déranger. Nombre de conventions internationales non seulement autorisent l'interdiction du discours de haine mais exigent cette interdiction. La dignité, l'égalité de chaque individu résultent de l'action fondamentale de systèmes de protection des droits de l'homme au niveau international ; C'est pourquoi il va de soi que le droit international doit condamner clairement toute remise en question de l'égalité des êtres humains. Si l'on ne prend pas des mesures énergiques pour lutter contre ce phénomène on ne fait qu'aggraver les clivages dans la société et on facilite la formation de groupes sociaux qui imposeront leur volonté aux autres. Si l'on répond au contraire au discours on peut prévoir les incidents et agir en amont.

La Bosnie-Herzégovine, conformément au cadre international, a adopté une série de réglementations sur le discours de haine. Les institutions établies sont appelées à lutter contre ce phénomène. Il s'agit de lutter contre la haine et l'intolérance internationale. Nous l'avons fait par de nombreux textes. Si les termes « discours de haine » ne sont pas cités de façon explicite dans notre code pénal, nous l'abordons par le biais de l'appel à la haine et à l'intolérance, l'incitation à la haine religieuse et nationale dans ce code. EN mai 2016 nous avons adopté une déclaration sur le discours de haine. Il va de soi qu'il y a un cadre institutionnel fort pour lutter contre les discours de haine. Néanmoins les sanctions contre les discours de haine ne sont pas nombreux sur le plan statistique. C'est que ce montrent les chiffres des institutions responsables de la protection des droits de l'homme et de la mise en œuvre de ces mesures de lutte.

Pourquoi y a-t-il un si faible niveau de poursuites ? L'explication tient à des problèmes de personnel et de finances. Pour ce qui est des normes, il faut absolument que le discours de haine soit sanctionné. En Bosnie-Herzégovine, nous adoptons une législation en ce sens sur la base des normes internationales. Malheureusement il n'y a pas de mesures effectives mises en œuvre. Les institutions responsables des droits de l'homme devraient être financées de façon correcte. Des mesures devraient également être prises de façon à améliorer le recrutement de personnels. Malheureusement il y a des coupes budgétaires dans ce domaine alors qu'il faudrait plus d'actions pour lutter contre les discours de haine.

Il faut être sensibilisé au danger du discours de haine. En Bosnie-Herzégovine, la sensibilité au danger est insuffisante. C'est pourquoi les médias, les institutions éducatives, toutes les institutions, en particulier étatiques, la société civile sont appelés à sensibilité à ce fléau.

Il faut insister sur la responsabilité de chacun lorsqu'il prend la parole, en particulier en public. Nous avons déjà pu constater que les modèles démocratiques s'inspirent de ce qui est dit et que malheureusement le citoyen lambda de la rue entend ce que disent les politiques et que certains s'écartent de la vie politique parce qu'elle ne les intéresse plus.

Dans notre pays nous considérons qu'une meilleure sensibilisation au danger et aux conséquences du discours de haine permettrait de mieux lutter contre ce fléau.

Les administrations chargées de la mise en œuvre de la loi, et en particulier la police, n'ont pas d'équipes spécialisées pour mener des enquêtes sur les crimes de haine, bien qu'en pratique ces crimes soient beaucoup plus nombreux que ne laissent entendre les statistiques officielles.

Les actes dus à des différends liés à des motifs religieux, nationaux ou raciaux ne font pas l'objet de poursuites à ce titre. C'est sur la base de crimes ordinaires qu'il y a des poursuites et non pas pour ces motifs. Il existe une ligne rouge à ne pas dépasser en matière de liberté de parole. Internet est indispensable à l'expression du pluralisme, mais ce n'est pas nécessairement un média du progrès lorsque des opinions sont exprimées de manière extrémiste. Il faut bien reconnaître aujourd'hui que c'est le lieu où le discours de haine est le plus présent, mais on ne saurait plus donner à l'Etat toute légitimité pour intervenir et s'ingérer dans un contrôle d'Internet. Nous avons proposé en Bosnie-Herzégovine de sensibiliser au rôle des médias, d'avoir une meilleure compréhension, une meilleure lecture des médias. Il est indispensable de bien les comprendre pour bien interpréter leur fonction. Il ne s'agit pas seulement de mettre l'accent sur les dangers de l'Internet, mais aussi de respecter le fait qu'il nous apporte des opportunités. C'est notamment un outil particulièrement créatif pour les jeunes. Ce qui choque en Bosnie-Herzégovine, c'est que les crimes de haine sont souvent commis par des jeunes qui n'étaient même pas nés à l'époque de la guerre. Ce qui signifie que la nouvelle génération porte déjà le fardeau du nationalisme et de l'intolérance de la génération précédente. Dans notre pays, la relation entre les différentes populations est telle qu'au mieux elle est neutre. Malheureusement il y a un rejet des groupes minoritaires et de toute personne qui paraît différente par rapport à la majorité. Lorsque des mesures énergiques ne sont pas prises pour lutter contre les discours de haine, cela aggrave les clivages au sein de la société et facilite la formation de groupes sociaux qui se considèrent supérieurs aux autres et qui souhaitent imposer leur volonté, alors qu'une réponse immédiate au discours de haine permettrait de mieux anticiper.

Avant de conclure, j'aimerais, chers collègues, dire que je ferai tous les efforts possibles et imaginables pour poursuivre le combat contre le discours de haine. Je le condamnerai toujours en Bosnie-Herzégovine.

(M. Thommessen, Vice-Président, remplace M. Agramunt au fauteuil présidentiel)

M. Andrej DANKO, Président de la Narodna Rada, République slovaque

La raison principale de la lutte contre le discours de haine est la recherche du bien, la défense des valeurs auxquelles on croit. Il faut pouvoir exprimer ces valeurs et lutter contre la xénophobie.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous en ma qualité de Président du Conseil national de la République slovaque où se retrouvent différentes nationalités. Nous traversons des temps difficiles et un thème que nous abordons au sein de cette conférence est celui de la mobilisation des parlements. Pourquoi ? Parce que nous, les Européens, devons bien aborder tous les thèmes qui sont ceux de l'Union européenne. Nous avons traversé récemment des moments importants comme le Brexit. On peut lire des propos excessifs sur les réseaux sociaux et on constate la montée des extrémismes et des populismes en Europe. Si nous n'unissons pas nos forces il sera très difficile à l'avenir de barrer la route à ceux qui soutiennent ces mouvements. Il est important d'identifier les problèmes.

Tout commence par l'égoïsme. Nous aimons tous bien sûr nos nations, mais nous Européens, nous devons tracer la limite entre l'intérêt national et l'intérêt commun. Je suis convaincu que nous sommes tous d'accord pour défendre la coopération dans le domaine de la sécurité. En ce moment même se tient un Sommet informel des dirigeants européens à Bratislava en Slovaquie. Nous avons pris l'initiative de convoquer un Sommet des présidents des parlements nationaux et vous êtes tous cordialement invités. Il faut que nous connaissions les autres nations, que nous échangions des informations si nous voulons éradiquer les préjugés, si nous voulons plus de dialogue pour changer l'Europe. J'aimerais lancer un appel aux plus grands pays pour qu'ils fassent preuve de compréhension à l'égard de nous, les petits pays. C'est un appel à plus de compréhension et de générosité. Il faut se

connaître pour mieux comprendre les soucis et les préoccupations des autres. Je suis fier qu'en Slovaquie une coalition soit au pouvoir dans laquelle est représentée la minorité hongroise qui a connu des périodes difficiles. C'est comme cela que l'on surmonte les difficultés historiques.

Avant moi d'autres présidents ont parlé des problèmes qui se posent dans leurs pays. Il faut les entendre, mais il ne faut pas s'en tenir au passé, il faut s'intéresser au présent et se tourner vers l'avenir. Nous devons réaliser nos valeurs pour lutter contre le mal.

J'aimerais lancer un appel. Je me rends compte que le nationalisme et le populisme progressent en Europe et j'ai bien peur que le nationalisme fasse beaucoup de tort à l'Union européenne. Celle-ci a connu des périodes de succès. Nous devons effacer les idées négatives. Dans beaucoup de pays européens, nous devons adapter nos législations en matière de partis politiques. Nous sommes des présidents de parlement, mais je suis aussi président d'un parti politique et je sais combien il est difficile que l'électorat s'intéresse encore aux partis politiques au vu de ce qui se passe en Europe. Il faut convaincre nos populations que le mal ne se punit pas par le mal mais par le bien. C'est un véritable défi que nous avons en commun. L'avenir pour l'Europe, c'est la coexistence des grands et des petits pays grâce au dialogue, à une bonne compréhension et à un respect mutuel. Je pense que ce respect s'exprimera à la prochaine conférence informelle des présidents de parlement dans l'intérêt de l'Europe.

M. Mario DI BARTOLOMEO, Président de la Chambre des députés, Luxembourg

J'ai toujours considéré que ce qui est excessif est insignifiant. J'ai noté des dérapages que je jugeais excessifs et j'étais persuadé qu'ils l'étaient tellement que personne ne pouvait les prendre au sérieux. Devant l'explosion actuelle de la brutalité et de la violence verbales, j'ai fortement nuancé ma position. Nous ne pouvons pas croire que les attaques contre les minorités, les dérapages dans le monde politique et sur le Net et les vraies chasses à l'homme restent sans effet. Pour illustrer cette thèse remontons 75 ans en arrière et rappelons-nous l'histoire de la persécution des minorités juives dans nos régions.

Les coupables ont été identifiés, mais ceux qui n'ont fait qu'observer sans se questionner ont pour le moins facilité leurs crimes contre l'humanité. Le Gouvernement et le Parlement du Luxembourg se sont excusés il y a un an auprès des communautés juives pour les erreurs d'une partie de l'administration luxembourgeoise durant cette période très sombre. Le gouvernement et le parlement ont bien fait. J'espère qu'aucun de nous, chers collègues, n'aura plus à s'excuser auprès de minorités parce qu'il ne pas mobilisé contre des dénigrement, contre la haine, contre des accusations non justifiées, contre les persécutions et les violences verbales qui ne sont souvent pas moins brutales que les violences physiques. Nous devons donner l'exemple. Elus de nos peuples, nous devons éviter dans nos discours les paroles blessantes, simplificatrices, mensongères. Nous devons élever nos voix, prendre des mesures pratiques et législatives contre ces mouvements dans nos pays.

En tant qu'ancien journaliste je suis un fervent défenseur de la liberté d'expression, mais la liberté d'opinion et la liberté d'expression s'arrêtent là où elles ne respectent pas les droits, l'intégrité, l'honneur d'une autre personne ou d'une autre communauté. C'est la raison pour laquelle dans mon pays on poursuit les dérapages sur le Net comme les autres dérapages. Les premiers ne sont pas moins blessants que des lettres ou des paroles. Elles sont plus spontanées, on n'a pas le temps de réfléchir comme on le fait pour une lettre, mais ce n'est pas une excuse.

Devant la montée des mouvements extrémistes et populistes, notre réponse ne peut pas se limiter à constater que ce ne sont que des extrémistes et des populistes. Les imiter serait encore plus dangereux et irresponsable. Non, nous devons faire face aux raisons qui les font progresser et opposer les bonnes réponses à leurs propositions simplistes pour des problèmes réels.

Chers collègues, cela demande de la patience, beaucoup d'efforts, du courage surtout, et de notre part de la disponibilité auprès de nos concitoyens.

Mme Laura BOLDRINI, Présidente de la Chambre des députés, Italie

Mme Brasseur, lorsqu'elle était Présidente de l'Assemblée parlementaire, a fait la promotion d'un réseau de parlementaires contre la haine. Elle a rappelé que notre Chambre des députés a accueilli à Rome cette initiative, avec l'aide de Mme la députée Santerini, coordonnatrice de ce réseau. C'est une initiative très importante. Les racistes, les xénophobes, les partisans de la haine ne sont pas très nombreux, mais ils sont très bruyants, très provocateurs, très présents, très visibles. Il est donc important d'organiser ce front anti-haine et de demander à tous les parlementaires de s'engager dans cette lutte civique. Je remercie la Présidente Brasseur de nous avoir encouragé à organiser cette alliance contre la haine.

Nous avons aussi soutenu une autre initiative du Conseil de l'Europe : la campagne NoHate, présentée à Rome. Considérant que la haine est toxique pour nos sociétés, que les parlements ne peuvent absolument se désintéresser de la vie réelle des citoyens, de ce qui se passe chaque jour dans la vie de chacun d'entre nous, j'ai voulu me concentrer sur la question de l'internet. J'ai créé une commission ad hoc à la Chambre des députés qui a rédigé la charte des droits sur la Toile. On peut y lire en gros qu'un crime est un crime, qu'il soit commis en ligne ou hors ligne, que la liberté d'expression est certes un bien sacré mais qu'elle doit être compatible avec la dignité d'autrui, de celui qui défend un point de vue différent.

On ne peut pas tolérer les harcèlements, les agressions, la diffusion de mensonges qui ont pour but de détruire la réputation d'une personne. Toute cette violence en ligne est très souvent sous-évaluée. Je tiens à le dire : une grande majorité des femmes qui ont des fonctions publiques font l'objet de violences en ligne.

Chers collègues, dites-moi pourquoi il faudrait accepter tout cela ? Nous avons affirmé nos droits, obtenus de haute lutte, et pourquoi devrions-nous ne pas tenir compte de ces humiliations permanentes sur le Web ? Il me semble tout à fait inacceptable que nos filles soient obligées de se retirer du Web pour être respectées.

Certains de nos collègues utilisent la haine comme fonds de commerce, la haine contre les étrangers, la haine contre les homosexuels, la haine contre les femmes. Je le dis aussi franchement parce que, malheureusement, je suis une des cibles préférées de ces gens. Comment peut-on en arriver à montrer une poupée gonflable à une réunion publique et la comparer à la Présidente de la Chambre des députés ? C'est véridique. Ce ne sont pas des plaisanteries, ce n'est pas drôle, nous ne devrions pas en rire, car c'est extrêmement grave. Un jour, cette violence en ligne arrive dans la vraie vie. Je défie qui que ce soit de me dire que dans son pays il n'est jamais arrivé que des jeunes se suicident de honte, à la suite d'humiliations qu'ils ont subies en ligne. La haine en ligne s'impose dans la vie réelle, et même dans la vie politique. Nos collègues britanniques le savent très bien. Joe Cox a été la victime de la haine de ce qu'elle représentait en tant que femme, militante et parlementaire.

Nous ne pouvons pas accepter que la politique se déroule dans une arène et que nous soyons tous des gladiateurs qui utilisent la violence physique plutôt que la force des idées. Nous devons mettre fin à cette dérive qui porte préjudice au système démocratique et alimente les tensions sociales. Pour toutes ces raisons, je pense qu'il est important d'aborder ce thème. Je vous invite tous à envisager des actions conjointes pour enrayer cette dérive qui nous concerne tous. Un parlement seul ne pourra jamais agir efficacement. Je vous invite à coopérer pour agir.

Mme Ankie BROEKERS-KNOL, Présidente du Sénat (Eerstekamer), Pays-Bas

Les politiques ont une responsabilité majeure. Nous pouvons décider de favoriser la peur ou de favoriser la compréhension. Nous sommes un exemple pour le reste de la nation, et nous avons la responsabilité de promouvoir une société libre, respectueuse et inclusive.

Un moyen d'y parvenir est de condamner publiquement la propagation de la haine et du racisme, pas seulement contre les groupes de migrants mais aussi parmi ces groupes eux-mêmes. Récemment, nous avons vu des appels au rejet et à l'exclusion au sein de groupes de migrants turcs à la suite de la tentative de coup d'Etat – lequel, bien entendu, était particulièrement répréhensible. Aux Pays-Bas, les

partisans du Gouvernement turc sont en conflit avec ses opposants. Cette forme de haine importée a conduit des parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école, par peur ou par haine de « l'autre camp ».

Il n'y a pas de place pour ce genre d'attitude dans nos sociétés démocratiques et libres. Cela fait même le lit de la xénophobie. Nous ne devons pas élever la jeunesse avec la haine provenant de conflits étrangers. C'est à nous, responsables politiques, de condamner cela dans nos déclarations publiques. Ce que nous enseignons à nos enfants constitue le fondement de notre Etat.

Reste que la responsabilité de condamner la haine ne doit pas se limiter à notre représentation publique. N'oublions pas non plus que le langage et les arguments que nous employons dans nos débats parlementaires envoient un important message à la population.

En notre qualité de présidents de parlement, nous jouons là un rôle de premier plan. En déterminant ce qui est – et ce qui n'est pas – autorisé, nous donnons l'exemple.

Il y a deux ans à Oslo, nous discutons entre nous du fait de trouver un juste équilibre entre majorités et minorités. J'avais déclaré que l'acceptation d'une proposition législative devait toujours résulter d'un débat permettant d'entendre et d'examiner tous les arguments. J'avais même ajouté que, sans cela, une démocratie libre était une coquille vide. Aujourd'hui, je continue de le penser. Mais, dans la pratique, « permettre d'entendre tous les arguments » peut aboutir à des situations difficiles.

Je m'explique. Il s'agit d'un équilibre que nous tous, présidents de parlement, devons trouver.

Mais que se passe-t-il si, lors d'un débat parlementaire, un parti politique décide de recourir à des arguments qui favorisent la haine à l'encontre de tel ou tel groupe de la société ? Allez-vous laisser le débat démocratique suivre son cours, sachant que ces sentiments – même si peut-être, personnellement, vous les condamnez – sont très présents dans votre société et doivent donc pouvoir être exprimés dans une arène politique ?

Ou allez-vous demander à l'orateur de retirer ses paroles, sachant que le parlement dans son ensemble fixe une certaine norme et que le langage des politiques influence la manière dont les gens se parlent dans la vie courante ? C'est peut-être là le dilemme le plus difficile auquel nous, présidents de parlement, nous trouvons confrontés. Il est important que nous échangions nos points de vue, comme nous le faisons aujourd'hui.

M. Eduardo FERRO RODRIGUES, Président de l'Assemblée de la République, Portugal

Je suis fier d'être le président d'un parlement où la représentation politique de la haine et du racisme n'a pas sa place. Cela ne veut pas dire que nous ne souffrons pas de racisme dans la société portugaise, mais il ne se rencontre que dans une très petite minorité de la population.

Je suis fier de venir d'un pays qui a recueilli les félicitations des Nations Unies pour l'intégration de sa population immigrée. Il est vrai que dans ce domaine, le Portugal offre des exemples de bonnes pratiques qui méritent d'être largement diffusés.

Traditionnellement, nous sommes un pays d'émigrants, et nous appartenons à un continent riche d'une longue histoire d'émigration.

Nous savons que les différentes nations européennes, à différentes périodes, n'ont pas que de belles histoires sur l'accueil réservé aux immigrants : il y a aussi eu, malheureusement, des histoires de haine et de racisme.

C'est contre cette histoire nous avons affirmé les idéaux de nos Lumières – droits de l'homme, liberté, égalité, fraternité. C'est contre cette histoire que l'Europe s'est construite. C'est contre cette vieille histoire de haine que, ces dernières décennies, nous avons écrit une nouvelle histoire européenne de paix et de développement. C'est là une chose précieuse que nous devons entretenir chaque jour comme si c'était le premier.

Nous vivons des temps difficiles ; les temps de transition sont toujours des temps d'incertitude. Ne nous laissons pas impressionner par la peur ou le cynisme. Ne jouons pas le jeu des populistes en intériorisant leur langage et leurs arguments.

Permettez-moi de citer un récent discours qui, me semble-t-il, est à graver dans nos mémoires : un discours de Michelle Obama. La première dame des Etats-Unis a tout dit en prononçant ces paroles : « when they go low, we go high » (quand ils s'abaissent, nous nous élevons).

C'est exactement ça : nous ne devons pas renoncer, nous devons combattre les préjugés et nous montrer au meilleur de nous-mêmes – et, surtout, toujours parler, maintenir un dialogue, en toute humilité, avec ceux qui souffrent et ceux qui se sentent laissés pour compte.

Il est vrai que ces temps de transition économique, ce douloureux ajustement de la mondialisation, laissent trop de gens à la traîne ; ces temps enlèvent la dignité due au monde du travail ; ils affaiblissent les politiques sociales – et, pour tous ceux d'entre nous qui luttent pour une Europe sociale, cette triste situation ne peut qu'être considérée comme un défi.

Les accords commerciaux ne peuvent se conclure au prix du modèle social et environnemental européen. L'accès au marché européen implique le respect des droits de l'homme et la conformité aux règles et aux normes approuvées par les Etats membres. Il n'est pas de libre circulation des biens et des produits sans libre circulation des personnes. Il n'est pas d'Europe sans égalité des droits parmi les citoyens européens.

Pour autant, cette libre circulation des personnes ne doit pas servir à abaisser les normes du travail et les normes sociales des Etats membres – au contraire, elle doit servir à répondre aux possibilités d'emploi et aux objectifs de mobilité sociale.

L'appel que j'adresse à cette Conférence européenne des présidents de parlement est fort simple : luttons contre la haine et le racisme sans céder au populisme. Lorsqu'on prend l'habitude de céder du terrain, arrivé à un certain point, il devient difficile de faire la différence entre démocrates et populistes xénophobes.

Mais cela ne revient pas à laisser les gens sans réponses – bien au contraire. Les populistes n'ont pas le monopole sur les inquiétudes et les attentes des gens. Ils offrent de fausses réponses à de vrais problèmes.

N'hésitons pas à clamer nos raisons et nos arguments. Soyons inflexibles, non seulement face au populisme mais face à ses causes.

M. Faisal EL-FAYEZ, Président du Sénat, Jordanie

C'est un immense plaisir de partager avec vous quelques opinions et réflexions sur la situation de notre région d'un point de vue jordanien.

La Jordanie, voisin proche et immédiat de la Syrie, a été le premier pays confronté à un afflux massif de réfugiés. Au cours du débat d'hier, il a été dit que seulement 653 000 réfugiés syriens avaient été accueillis en Jordanie. En réalité, ce nombre est à multiplier par deux.

Je vais présenter un bref résumé d'une déclaration plus longue et complète sur la situation dans notre région – j'ai confié cette déclaration au Secrétariat pour qu'elle soit distribuée. Merci d'y jeter un coup d'œil.

J'ai essayé de couvrir la plupart des points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Je sais pertinemment que je ne dispose pas d'un temps suffisant pour évoquer les nombreux points que j'aimerais présenter. Je commencerai par traiter l'actuelle crise des migrants et des réfugiés, résultat direct de la violence, de l'instabilité et du chaos politique qui prévalent dans notre région depuis déjà longtemps.

Cela vaut aussi pour la montée des vagues de haine, des tendances extrémistes et du sectarisme. C'est seulement avec l'arrivée massive de réfugiés sur le sol européen que la crise a retenu l'attention qu'elle méritait.

Je suis au regret de devoir confirmer vos pires doutes sur la situation ; rien ne laisse présager une fin proche de la crise qui frappe la Syrie, le Yémen, la Libye et l'Irak. Pas plus que n'est à espérer une véritable avancée dans les pourparlers moribonds concernant le conflit arabo-israélien, source de beaucoup d'incertitude et d'instabilité dans la région.

Ne parlons pas de droits historiques, ni des droits et des torts de l'histoire. Une solution en deux étapes est la seule issue possible, d'autant qu'elle éliminerait une source majeure de haine dans la région. Tous les efforts pour trouver un règlement politique ont échoué, de même que tous ceux déployés pour régler les conflits sur le terrain.

Il en a résulté, et encore à ce jour, la mort et la destruction à une échelle monstrueuse. Le chaos a créé le terreau propice à la prolifération d'organisations terroristes, qui opèrent aujourd'hui aux quatre coins du monde. Ce qui a commencé comme un véritable soulèvement populaire dans la majorité des pays arabes contre des dictatures bien établies – le fameux Printemps arabe –, a malheureusement attiré des ingérences et des interventions de tous bords. Des problèmes locaux légitimes ont tôt pris les proportions de guerres régionales et internationales complexes.

La Jordanie demeure, comme elle a toujours été, une oasis de paix, de sécurité et de stabilité au milieu d'un secteur agité, et ce malgré les difficultés économiques liées à l'anarchie régionale. Nos ressources sont bien trop insuffisantes pour que les Jordaniens puissent pouvoir aux besoins des plus de 2,5 millions de réfugiés et d'étrangers vivant dans notre pays.

La stabilité de la Jordanie s'est appuyée sur trois piliers. Le premier est la sage et intelligente gestion hachémite, qui a su maintenir un pays aux composantes ethniques, sociales et religieuses variées, dans une union harmonieuse de citoyens égaux. Le deuxième est la majorité de la société jordanienne qui, depuis la naissance du pays, a connu des niveaux élevés de pratique démocratique. Le troisième est l'efficacité de nos forces de sécurité.

Nous avons toujours espéré que nos voisins sauraient mettre à profit l'expérience jordanienne qui promeut les valeurs fondamentales de démocratie, de tolérance, d'entente ethnique et religieuse, d'égalité devant la loi, d'égalité des chances pour tous, d'indépendance de la justice, de respect et de dignité pour tous les citoyens et, enfin d'éducation – laquelle garantit un taux d'alphabétisation de 94 %.

La Jordanie n'est en rien une utopie, mais nous faisons de notre mieux pour que la roue des réformes progressives tourne sans s'arrêter. Malheureusement, les problèmes de sécurité, particulièrement en ces temps inhabituels, sont source d'inquiétude, mais nous essayons malgré tout de maintenir un équilibre raisonnable. Notre position face à toutes les crises régionales ne varie pas : soutenir tous les efforts constructifs déployés pour mettre un terme aux durs conflits, pour établir la paix, pour lancer la reconstruction et pour créer des administrations démocratiques représentatives où tous les citoyens peuvent participer au processus décisionnel. Une fois ces objectifs atteints, les réfugiés pourront retourner dans leurs pays d'origine. Ces conditions doivent s'appliquer à tous les Etats instables. Et rien de tout cela n'est réalisable sans un plan international de reconstruction généralisé à l'ensemble de la région.

La dernière question que je souhaiterais aborder concerne la mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes. Il me semble que cette question est traitée dans le document que j'ai distribué. J'aimerais ajouter que les horribles manifestations qui infestent toutes nos sociétés, telles la haine, la xénophobie, le racisme, le désespoir, la violence, l'extrémisme et l'impitoyable terreur autodestructrice qui en résulte, sont des symptômes de causes plus profondes. Notre attention doit se porter sur les causes profondes, pas seulement sur les symptômes.

Notre monde déborde d'injustice, de pauvreté, d'ignorance, de sous-développement – souvent de famine –, de conflits violents, de non-droit, de maladies et de terreur. Rares sont encore les lieux où les gens peuvent se sentir en sûreté. Des milliards, voire des billions, de dollars sont gaspillés en guerres destructives, mais bien peu d'argent concourt à la préservation de la paix et à un développement utile.

Malgré tous les efforts – dialogue interconfessionnel, sociétés œcuméniques, enquêtes, tentatives de réconciliation et encouragement à l’engagement indéfectible de tous par-delà les frontières –, malheureusement, la dérive vers la violence et le fanatisme perdure. Les causes profondes sont restées largement et délibérément ignorées ; en général, nous préférons recourir à des mesures sécuritaires et préventives pour combattre la terreur, mais cela ne suffira pas. Les terroristes continueront d’inventer des contre-mesures à moins qu’ensemble, nous n’éliminions les forces qui poussent les gens à se tuer et à tuer de sang-froid. Le nombre des attentats-suicides augmente régulièrement, ce qui indique que la cause est en train de gagner en force. Il est de notre responsabilité, à tous, d’agir ; et d’agir vite.

La tâche qui nous attend est gigantesque. Les parlements peuvent, certes, jouer un rôle déterminant, mais avant tout, il faut commencer par reconnaître que le problème – un problème extrêmement grave – existe bel et bien.

M. Nicolaos VOUTSIS, Président du Parlement, Grèce

Je suis entièrement d’accord avec M. Lammert et Mme Brasseur, et plus particulièrement avec l’idée que les droits démocratiques sont directement liés aux droits sociaux. Je suis également d’accord avec l’idée que la politique est directement responsable. C’est le manque de démocratie qui fait qu’il y a plus de racisme. Notre rôle est crucial. Nous voyons que la politique est souvent moins influente que les agences de notation ou les multinationales. Les agences de notation font tomber des gouvernements et mettent à mal des pays. Le dialogue démocratique est en recul. Internet et les réseaux sociaux, au lieu de valoriser les vrais débats démocratiques mettent en valeur les petites phrases, des petits slogans, des tweets malins qui prennent le pas sur une réflexion politique. La démocratie recule, la pauvreté monte. C’est le terreau de l’intolérance, de la haine, du racisme et de la xénophobie.

En Grèce, comme vous le savez, nous avons traversé deux crises en même temps, la crise financière qui a généré beaucoup d’angoisse, de peur et de fragmentation sociale, et la crise des migrants et des réfugiés, qui arrivent en nombre en Grèce. Tout cela a créé les conditions d’une certaine acceptation du discours de haine, y compris parfois au parlement. J’y ai entendu des discours où l’on parlait des migrants comme s’ils étaient la lie de la terre, comme s’ils n’étaient pas autant membres de nos sociétés que les autres. On a été jusqu’à demander au sein de notre parlement que la distribution de la nourriture soit réservée aux citoyens grecs. Il y a eu aussi des violences qui ressemblaient à des pogroms. Tous ces événements sont générés par des forces politiques parfaitement identifiées, nationalistes, profascistes.

Ma conclusion est pourtant optimiste. La bataille que nous avons menée en Grèce, dans notre société a battu ces forces en brèche, et ce sont les valeurs de solidarité qui l’ont emporté. Par ailleurs la législation est très progressiste sur de nombreuses questions dont nous parlons aujourd’hui. Des lois ont été promulguées et nous faisons les efforts nécessaires pour qu’elles soient appliquées afin que les discours de haine ne puissent pas survivre et que toutes les mesures soient prises pour que la société condamne ce phénomène, et la justice aussi.

Je suis donc assez optimiste en cette matière. Je le suis moins de manière générale sur l’effort commun de l’Europe. Nous voyons bien qu’en raison de ces crises successives il y a moins de démocratie, moins de politiques communes. J’espère que le présent débat, nos réunions et notre compréhension commune nous serviront à opter pour une voie différente.

Mme Gloria Himelda FELIX NIEBLA, Vice-Présidente de la Chambre des députés, Mexique

Je veux d’abord vous remercier de permettre au Mexique, en tant qu’observateur, de participer à cette conférence et en l’occurrence à un débat ô combien important qui concerne toute la communauté internationale.

Il faut lutter contre la haine, il faut chercher à obtenir des sociétés plus inclusives. Le Mexique avec les autres pays se doit de lutter contre la xénophobie, la discrimination, la haine raciale et toutes les formes d’intolérance, de faciliter le dialogue national et international sur ces questions.

La situation au Mexique est quelque peu différente de celle des pays européens pour ce qui est des réfugiés, des demandeurs d’asile et des personnes déplacées compte tenu de la géographie de notre pays. Néanmoins nous sommes devenus un pays de transit pour des personnes venant des pays

d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud qui se dirigent vers les Etats Unis et qui sont très vulnérables en termes de sécurité, mais aussi sur le plan juridique. Leur sécurité est en péril tout au long de leur périple : ils parcourent parfois plus de 2 500 kilomètres à notre frontière. C'est aussi un problème pour les migrants qui ne parviennent pas à entrer sur le territoire américain ou qui sont expulsés et qui veulent alors séjourner de façon permanente au Mexique. De nombreuses personnes sont alors victimes d'enlèvements, de vols, d'extorsions. Malheureusement il n'y a pas une autorité responsable des migrants. Le service des migrations, mais aussi la sécurité, la police, les services de santé, le judiciaire, tous sont concernés ainsi que d'autres interlocuteurs, sans oublier la société civile dans son ensemble. Nous devrions mieux coordonner toutes les parties prenantes.

Le transit de migrants sans papiers est devenu un problème international. Cela concerne les pays d'origine – le Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua – les pays de transit, le Mexique et le Guatemala - et le pays de destination, les Etats-Unis.

La coopération ne doit pas être seulement régionale, elle doit être internationale. Se pose aussi la question qui ont émigré aux Etats-Unis et qui, dans le cadre de la campagne électorale, sont la cible de discours contre les migrants de la part de l'un des candidats, qu'ils séjournent régulièrement ou irrégulièrement. Il est important que l'on mette un terme à ce discours d'intolérance car il y a un lien entre discours de haine et crimes de haine. On voit se dessiner un climat qui légitime la violence pour des motifs nationaux, raciaux, religieux ou d'orientation sexuelle, à l'encontre des migrants, des militants, des minorités, et d'une manière générale toutes les personnes qui sont considérées comme différentes de prétendus modèles. Le discours de haine vise à intimider ces personnes ou à susciter des préjugés hostiles dans la population. Il faut donc une législation qui permette de criminaliser le discours de haine. Certains pensent qu'il faut sanctionner uniquement dès lors qu'il y a violence. Pour ma part, je m'inscris dans la tradition libérale de John Stuart Mill : évitons la censure, défendons la liberté. Il faut que chacun soit responsable de ce qu'il dit. Mais les réseaux sociaux doivent être conscients de leur pouvoir ambigu. Ils sont à même de mobiliser de nouveaux droits, mais ils peuvent aussi allumer des incendies qui sont difficiles à éteindre. L'Europe sait les ravages qu'ont pu provoquer au XX^e siècle ceux qui prêchent la haine. C'est pourquoi il faut en faire beaucoup plus pour contrer la haine. Dans nos parlements également nous devons être sûrs que nous défendons la coopération politique entre nos frères et nos sœurs dans l'intérêt commun.

Mme Eleanor LAING, vice-présidente de la Chambre des Communes, Royaume-Uni

Je remercie le président Lammert et Mme Brasseur pour leurs introductions stimulantes à cet important débat.

Le Mouvement contre le discours de haine est véritablement important. Je félicite M^{me} Brasseur pour tout le travail qu'elle a déjà accompli, et qu'elle soit remerciée de l'avoir apporté aujourd'hui devant ce forum. Nous devons tous œuvrer au succès de cette campagne. Nous sommes particulièrement sensibles, M^{me} Brasseur, au fait que cette campagne ne se contente pas de paroles ; elle agit. L'ouvrage que j'ai entre les mains est un travail magistral, et il ne fait aucun doute que je l'emporterai pour mon parlement et le présenterai aux commissions concernées en vue d'agir, pas seulement de parler, pour arrêter les crimes de haine. Je remercie tous ceux qui imiteront cet exemple.

Je remercie M^{me} Laura Boldrini pour tout son travail et pour ce qu'elle nous a dit ce matin ; et, en particulier, je salue le Parlement italien pour avoir nommé sa commission sur l'intolérance, la xénophobie, le racisme et les crimes de haine en mémoire de ma défunte collègue, Jo Cox.

Permettez-moi de vous dire quelques mots sur Jo Cox. À l'instant où je parle d'elle, je la vois à sa place habituelle se lever pour s'adresser à la Chambre des communes, dans une robe orange vif ; elle débordait de vitalité, d'idées. C'était une personne dynamique. Elle était mère de deux jeunes enfants et avait tellement de raisons de vivre. Son premier discours à la Chambre, il y a à peine plus d'un an, a été cité à de nombreuses reprises. À propos de la communauté diverse de sa circonscription, elle disait que nous avons « beaucoup plus en commun que ce qui nous divise ». L'assassinat de Jo, brutal et cruel, nous a profondément choqués. Jo est partie, mais ce qu'elle nous lègue vit toujours, et nous en prendrons soin. Je remercie tous ceux d'entre vous qui ont parlé de Jo aujourd'hui ou pensé à elle ; gardons toujours son souvenir à l'esprit, afin de ne jamais oublier la vigilance constante indispensable pour vaincre les discours et les crimes de haine.

La semaine dernière, je suis passée à Trafalgar Square, à Londres, devant une statue érigée à la mémoire d'une autre femme tuée alors qu'elle accomplissait une belle tâche. Il y a cent ans, Edith Cavell, infirmière, sauvait la vie de soldats dans les deux camps de la Grande Guerre. Elle fut envoyée devant un peloton d'exécution. Sur la statue du mémorial sont inscrites ses dernières paroles : « Le patriotisme n'est pas suffisant. Je ne dois avoir ni haine ni amertume envers quiconque. »

J'évoque cet épisode pour montrer que, il y a cent ans, on jugeait remarquable qu'une jeune femme se soit exprimée ainsi dans semblables circonstances. N'avons-nous pas fait du chemin depuis lors ? Nous promettons aujourd'hui de continuer et de lutter en souvenir de Jo Cox et d'autres qui sont morts alors qu'ils œuvraient pour la liberté et la démocratie.

La liberté de parole est vitale pour la démocratie et nous devons toujours la défendre. Abuser de cette liberté est indéfendable. Nous ne devons pas avoir peur de faire plus de bruit que ceux qui prêchent la haine. Ce forum est très réservé... très calme. Lorsque Laura Boldrini a pris la parole, j'ai eu envie d'applaudir, de l'acclamer et de crier « Oui, vous avez raison ! Oui, voilà le message que nous devons emporter de cette importante conférence internationale ».

Nous ne devons pas craindre de répéter que nous avons raison et qu'eux – les lâches qui se cachent derrière l'anonymat des médias sociaux pour inciter les autres à prendre les armes au nom de la haine – ont tort. Heureusement, nous sommes plus nombreux qu'eux... Bien bien plus nombreux ! Nous pouvons faire plus de bruit. Aujourd'hui dans ce forum, nous avons montré que dans toute l'Europe, des gens reconnaissent que l'un des défis à relever, c'est vaincre la haine. Nous croyons dans la tolérance et dans la compréhension, non seulement parce que nous sommes plus nombreux et que nous pouvons faire plus de bruit qu'eux. C'est parce que nous avons raison et qu'ils ont tort. Nous sommes déterminés et nous savons comment nous unir pour faire triompher le bien sur le mal.

M. Milan BRGLEZ, Président de la Državni zbor, Slovénie

« *Et dans ce clair-obscur surgissent les monstres* ». C'est une réflexion profonde du célèbre théoricien politique italien Antonio Gramsci – une pensée que je pourrais difficilement approuver davantage, même si elle date de la première moitié de l'autre siècle. À cet égard, Gramsci reste tout à fait d'actualité et, je le crains fort, rien n'est plus vrai en ce moment que cette pensée-là. Au demeurant, j'ai aussi la conviction que s'offrent aujourd'hui d'immenses possibilités de construire une société nouvelle, meilleure, plus ouverte et qui a beaucoup appris de ses propres erreurs.

La Slovénie croit résolument dans l'interdépendance de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme est important non seulement pour prévenir de terribles conflits, mais également en vue d'une paix durable et d'un développement soutenable et inclusif. Les droits de l'homme constituent une partie intégrante de notre constitution, rédigée il y a 25 ans lorsqu'est né notre pays. Haine, racisme, rejet et exclusion comptent aujourd'hui parmi les plus graves menaces à la démocratie et à l'Etat de droit et, alliés à une situation économique qui se détériore, ces maux peuvent avoir et auront des conséquences effroyables.

Pour éviter les erreurs historiques que nous avons faites à cet égard, nous devons avant tout comprendre que l'inclusion sociale ne concerne pas uniquement les groupes vulnérables mais, en fait, tous les individus sans exception. Le respect et la promotion des droits de l'homme concernent la société dans son ensemble. Néanmoins, il est vrai que certains groupes vulnérables et/ou marginalisés – enfants, personnes âgées, membres de la communauté LGBTQ – méritent toute notre attention. Du reste, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une loi est récemment entrée en vigueur en Slovénie, qui accorde pour le partenariat civil des couples homosexuels les mêmes droits que ceux dont jouissent les couples hétérosexuels.

Autre question primordiale et transversale de la plus haute importance concernant l'inclusion sociale : la position des jeunes générations et leur bien-être dans nos sociétés. Ce point compte d'autant plus dans l'Europe contemporaine que les jeunes sont davantage soumis au risque de radicalisation. Aussi le « Cadre de compétences pour une culture de la démocratie » m'apparaît-il comme une référence internationale inestimable et une excellente contribution aux processus de développement dans l'éducation ; nous sommes prêts à apporter notre soutien à la poursuite de ce projet. Il est de notre responsabilité d'identifier et de mettre en œuvre un vaste éventail d'alternatives positives pour la jeunesse, de l'autonomiser et de lui permettre de participer activement aux processus politiques. À cet

égard, j'aimerais mettre l'accent sur l'Agenda positif pour la jeunesse des Balkans occidentaux, lancé lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du processus de Brdo, en avril 2015, et confirmé cette année au Sommet de Paris.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe joue un rôle indispensable pour promouvoir des sociétés plus inclusives et, partant, plus harmonieuses et pacifiques. Sa détermination à réduire des tendances négatives telles que le discours de haine, le racisme et l'intolérance, ainsi qu'à s'attaquer à des questions d'actualité sensibles telles que l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants, est digne d'éloges. Des projets concrets tels que l'Alliance parlementaire contre la haine et la Bibliothèque vivante (concept déjà vieux de 13 ans), représentent des pas de géant qui, faisant passer de la simple théorie à la pratique sur le terrain, produisent des effets tangibles.

Quel est notre rôle à nous, parlementaires ? Le discours de haine est l'un des plus puissants générateurs de discrimination, notamment parce qu'il est souvent difficile à identifier et à définir. Force est de reconnaître, pourtant, qu'il n'épargne pas non plus nos parlements. Je trouve particulièrement inquiétant que ce type de discours se cache souvent derrière le voile populiste de belles paroles exprimant une préoccupation pour l'intérêt et le bien-être de la nation.

Où et comment pouvons-nous, présidents de parlement, contribuer à mieux faire comprendre les idées de tolérance et d'inclusion parmi nos collègues politiques ? Je suis persuadé qu'il est de notre devoir professionnel et, avant tout, moral, de réagir instantanément et avec détermination à toutes les formes de discours de haine, d'intolérance et d'exclusion discriminatoire exprimées dans les débats par nos collègues parlementaires. Pour ce genre de pratiques de discours, il faut faire de la tolérance zéro une partie intégrante de nos cultures politiques – au sein et au-delà de nos chambres parlementaires.

Soyons francs : s'attaquer aux enjeux mentionnés ci-avant n'est nullement tâche facile, surtout pour nous, responsables politiques, qui choisissons parfois telle ou telle orientation avant tout parce que nous pensons que c'est ce que notre électorat attend de nous. Il me semble, pourtant, qu'il nous faut sortir de cette disposition d'esprit et comprendre que notre mandat ne nous a pas été confié simplement pour satisfaire l'électorat à court terme, mais aussi pour prendre des décisions qui amélioreront nos nations à long terme. Promouvoir des sociétés libres, ouvertes et inconditionnellement inclusives, voilà certainement un projet qui répond à ce but, et je suis fier d'en être l'un des avocats.

M. Raphael COMTE, Président du Conseil des Etats, Suisse

Comment combattre la peur et l'ignorance ? C'est finalement la question qui se pose lorsqu'on parle de lutte contre la haine et le racisme. Car la haine et le racisme sont essentiellement motivées par des craintes diffuses ou par une méconnaissance de l'autre. Haïr quelqu'un uniquement parce qu'il est différent ne peut être le fruit d'une réflexion, d'une analyse raisonnée et intelligente, c'est céder à des instincts qui échappent à toute humanité. Cette peur de l'autre n'est malheureusement pas un phénomène récent. Partout et à chaque époque, des êtres humains ont eu à subir des préjugés et ont eu à se battre pour le seul droit d'exister. Cet autre peut prendre différentes formes. Cela peut être celui qui vient d'un autre pays, celui qui a une couleur de peau différente, celui dont le mode de vie n'est pas celui de la majorité. Au cours des siècles, de nombreux peuples, de nombreuses religions ont été victimes de discriminations toutes plus inadmissibles les unes que les autres, à croire parfois que l'être humain est incapable de tirer les leçons de l'histoire.

Face à cet état de fait, le développement des droits humains, particulièrement en Europe, a permis une amélioration de la situation. Notre continent a su constituer un standard minimal de droits humains et protéger ainsi l'ensemble de la population, et notamment les minorités.

Le rôle du parlement dans cette construction législative est essentiel et nous devons avoir comme parlementaires la volonté de faire fructifier cet héritage et d'en assurer la pérennité, car rien n'est acquis et notre monde tourmenté nous rappelle que les tentations sont fortes de céder au repli sur soi et de manquer à son plus élémentaire devoir d'humanité. Les guerres, le terrorisme, le chômage, les mouvements migratoires, beaucoup d'événements sèment le doute dans l'esprit de nos concitoyens et peuvent amener à des réactions de rejet de l'autre.

En Suisse, le code pénal a été complété en 1995 par une disposition visant à lutter contre la discrimination raciale. L'incitation à la haine raciale n'est pas une opinion comme une autre. L'appel à la violence crée des troubles sociaux dont les auteurs doivent répondre. Cette disposition du droit pénal

suisse constitue une limitation de la liberté d'expression et une limitation justifiée par la nécessité de protéger la vie et l'intégrité physique des personnes visées et d'éviter que la violence ne s'installe dans la société. Actuellement le Parlement suisse discute de la possibilité d'étendre cette norme aux discriminations basées sur l'orientation sexuelle. Mais la répression ne suffit pas, il faut également des mesures préventives pour combattre les discriminations. Par exemple dans les écoles en sensibilisant les enfants et les jeunes à la tolérance et au respect de la différence. Notre collègue Anne Brasseur l'a mentionné dans son discours introductif. Dans les associations sportives ou culturelles en intégrant les différentes communautés, sans considération pour leur origine et leur religion. Dans les entreprises en donnant à chacun des perspectives professionnelles. Les responsables politiques ont aussi un rôle important à jouer, nous avons, nous aussi, parlementaires, un rôle important à jouer, pas seulement en adoptant des lois, mais également par notre comportement.

Comme élu, comme parlementaire, notre parole a un poids, une portée qui nous engage et qui peut influencer la société. Si les responsables politiques se laissent aller à tenir des propos haineux, pourquoi nos concitoyens devraient-ils se retenir ? Nous devrions tous avoir le courage dans notre action de chercher à construire des ponts entre nos peuples plutôt qu'à ériger des murs.

La politique est souvent l'art du possible. En matière de lutte contre la haine et contre les discriminations, c'est presque à l'art de l'impossible que nous sommes confrontés. Mais cela ne fait que rendre notre tâche plus noble et plus essentiel. Nous avons la responsabilité de construire une société où chacune et chacun peut trouver sa place, une société où les générations actuelles et les générations futures pourront s'épanouir dans leur richesse, dans leur diversité, dans une société pleine de couleurs, loin de la grisaille et du fatalisme de certains discours politiques en vogue.

Puisse nos parlements assumer la responsabilité qui est la leur vis-à-vis de leur population, mais aussi vis-à-vis de l'histoire.

M. Vicenç MATEU ZAMORA, Président du Conseil Général, Andorre

L'année dernière dans le rapport de l'Agence des droits fondamentaux, l'Union européenne se montrait soucieux de l'augmentation de la xénophobie et du racisme dans les Etats membres, en conséquence, d'une part, des attaques terroristes survenues ces derniers temps et, d'autre part, de l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés. Le rapport pointe aussi le revers de la médaille. Il souligne les manifestations de solidarité qui se sont fait jour pour contrecarrer la terrible crise humanitaire qui se produit aux portes de l'Europe. L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex) a mis en avant une augmentation exponentielle du nombre de réfugiés. Un point du rapport de l'agence me paraît particulièrement pertinent : le profil des auteurs des attentats terroristes n'est pas celui de l'étranger. Il correspond à celui de jeunes nés chez nous, en Europe. Nous sommes face à une fracture interne où plusieurs questions se posent. Notamment où est la racine de ce mal et comment le combattre ?

Andorre est un pays qui a fait de l'union sa devise : « *Virtus unita Fortior* », « Unis nous sommes plus forts ». Sans aucun doute, la cohésion sociale est l'un de nos atouts les plus précieux. Je ne prétends pas donner une image idyllique de la principauté. Cela dit, notre dimension contribue clairement à maintenir cette cohésion. La dimension d'un Etat n'est pas une valeur en soi, mais c'est une caractéristique qui permet, d'une part, de tisser des liens facilement, y compris une connaissance réciproque, d'autre part, d'augmenter la participation. Ce sont deux éléments clés pour la configuration politique du territoire. Ces deux éléments rassemblent la société autour d'un projet commun et sont probablement l'antidote de la méfiance, de la peur et de la haine. Ainsi le Parlement, quelle que soit la taille du pays, doit se mobiliser en faveur de la société inclusive et veiller à ce que le cadre légal et constitutionnel de nos pays facilite la vie de nos concitoyens dans leur diversité.

Au cours des soixante dernières années, l'Andorre a connu des changements très profonds. Depuis 1955 le pays a connu un processus continu de croissance économique qui a abouti à une augmentation substantielle de la population. Le pays est passé de 6 000 habitants à 90 000, la population de la principauté a ainsi été multipliée par 15. Plusieurs éléments ont permis une intégration des migrants. Ce brassage de population où plus de 80 nationalités cohabitent dans un espace de 468 kilomètres carrés est plus le fruit de politiques d'union dans la diversité que d'une uniformisation. Les facteurs d'intégration les plus visibles sont l'offre de travail et l'école. L'école est un lieu de rencontre privilégié qui encourage la mixité, où l'on apprend à connaître l'autre, où l'on peut surmonter les

préjugés. Il faut dire qu'en Andorre la scolarité est gratuite pour tous. A ces deux facteurs sociaux il faut ajouter l'adaptation de la législation La Nouvelle Donne avec une flexibilisation de l'accès à la nationalité qui introduit le *jus soli* en son sein et qui permet la naturalisation des enfants nés en Andorre de parents étrangers. Vu que la langue officielle du pays est le catalan, le pays a mis en place plusieurs centres gratuits pour faciliter l'apprentissage de la langue. Bien qu'une société inclusive se bâtisse surtout grâce à l'accueil des étrangers, d'autres facteurs doivent être également pris en compte.

Je mentionnais au début de mon propos que la rupture ne se produit pas uniquement de l'origine étrangère des individus. N'oubliez pas que le profil des auteurs d'attentats terroristes en Europe correspond à celui de jeunes nés ici, à des Européens de deuxième ou de troisième génération. La rupture est aussi le fruit d'une fracture sociale. Les réponses à ces phénomènes font encore défaut, mais nous devons être conscients que la crise qui touche l'Europe depuis 2007 a provoqué une précarisation des classes moyennes et l'exclusion des plus démunis. Elle a aussi contribué à un repli sur soi. Notre devoir en tant que parlementaires est de veiller à rétablir la confiance, l'unité et l'égalité des chances entre les citoyens. Dans cette Europe à l'horizon incertain, il faut réapprendre à cohabiter avec autrui et avec l'étranger, tout en encourageant la cohésion sociale qui est la clé pour une Europe paisible, solidaire et prospère.

M. Einar GUDFINSSON, Président de l'Althingi, Islande

J'aimerais remercier M. Lammert et Mme Brasseur pour leurs excellentes présentations, ainsi que les autres collègues qui ont pris la parole pour leurs interventions.

Les trois thèmes choisis pour la conférence de cette année se rejoignent. La crise des migrants et des réfugiés en Europe n'a fait qu'accroître la xénophobie, ce qui a alors exacerbé le racisme et l'engouement pour des mouvements politiques non traditionnels.

Le paysage politique européen a considérablement changé depuis quelques années. Avec la crise économique, de nouveaux partis ont fait leur apparition, tandis que des partis qui jouissaient d'un soutien marginal ont gagné en importance, aux dépens de mouvements politiques plus établis. Cette évolution n'est pas spécifique à l'Europe, comme nous le savons d'autres pays tels que les Etats-Unis et ailleurs dans le monde.

Selon Joseph Nye, politologue et professeur à l'université de Harvard, les médias modernes améliorent la transparence, mais c'est à double tranchant pour la démocratie : les gens sont plus nombreux à disposer d'informations leur permettant de participer, certes, mais les responsables ont moins de temps et d'espace à consacrer aux délibérations et aux compromis que James Madison (l'un des pères fondateurs des Etats-Unis) jugeait essentiels à un véritable gouvernement démocratique. L'enseignement à peut-être retenir de la décennie écoulée, ajoute-t-il, c'est que l'excès d'information se traduit rarement par une impulsion politique à trouver un juste milieu.

Ce point de vue correspond tout à fait à celui si bien exprimé par le président Lammert dans son discours.

Beaucoup de personnes et de familles ne se sont pas remises de la récession économique occasionnée par la crise et, malgré une modeste reprise en Europe, bon nombre de pays se trouvent en proie à de graves difficultés économiques et à un taux de chômage élevé. Ainsi est-il compréhensible que les gens aient le sentiment que le « système a échoué », et que beaucoup soient ouverts à des solutions politiques alternatives. Les mouvements politiques extrêmes, et parfois populistes, sont aujourd'hui plus nombreux à jouir d'un soutien, mais c'est ainsi que la démocratie fonctionne.

Cette forme de mécontentement émerge inmanquablement dès que les circonstances s'y prêtent. Reste qu'elle doit sérieusement nous alarmer lorsqu'elle nous ramène à des idéaux radicalement incompatibles avec les idéaux démocratiques qui sont les piliers de nos sociétés.

En ces temps difficiles, une question importante se pose : comment pouvons-nous maintenir des sociétés ouvertes, inclusives et pluralistes fondées sur les principes de démocratie, de droits de l'homme et d'Etat de droit ? C'est là en vérité une tâche ambitieuse qui donne matière à réflexion. La législation contre la discrimination, contre les crimes de haine et contre les discours de haine, pour ne citer que ces exemples, est une mesure *ex post* visant à sanctionner les crimes contre les droits

fondamentaux de l'homme ; or, s'imposent aussi des mesures *ex ante*. L'initiative du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe en offre un excellent exemple.

Il serait utopique d'attendre des parlements nationaux qu'ils penchent à l'unanimité en faveur de sociétés inclusives, surtout en ces temps où les partis politiques affichant des vues plus sceptiques contre l'immigration jouissent d'un regain de soutien et, de ce fait, d'un plus grand nombre de sièges parlementaires. Mais il est de notre devoir, à ceux d'entre nous qui ont foi dans le respect des individus – indifféremment de leur race, sexe, croyance ou origine –, de se faire les avocats et les ambassadeurs de l'inclusion et du pluralisme.

Notre idéal politique de tolérance peut, en soi, devenir autodestructeur si, dans un même temps, il ne s'oppose pas farouchement à des conceptions contraires à notre tradition libérale, laquelle renferme les droits des femmes, la liberté religieuse et l'acceptation du mariage homosexuel – pour citer quelques exemples des convictions généralement acceptées par nos sociétés (du moins, jusqu'à présent), mais critiquées et combattues par certains des groupes politiques et religieux aujourd'hui présents dans nos sociétés.

Notre groupe cible, pour employer le vocabulaire du marketing, doit surtout être la jeune génération. Je pense aussi que notre système éducatif a mission d'informer les jeunes, car ils sont les responsables politiques de demain.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président

Nous venons d'épuiser la liste des intervenants et ainsi à la fin du débat. Je remercie nos deux intervenants principaux, M. Lammert et Madame Brasseur, ainsi que tous les participants à ce débat.

Je vais à présent faire un résumé de nos débats d'hier et d'aujourd'hui.

En tant qu'hôte de la Conférence européenne des présidents de parlement de cette année, j'ai l'honneur et la responsabilité de vous présenter mes conclusions concernant ces deux jours.

Je tiens tout d'abord à vous remercier toutes et tous pour votre active participation et votre contribution. La qualité des débats dans cet hémicycle et le grand nombre de réunions bilatérales et autres rencontres confirment l'importance croissante du dialogue interparlementaire et témoignent d'une sensibilisation au rôle que la diplomatie parlementaire peut jouer dans les relations internationales. Nos réunions régulières permettent de jeter des ponts et d'instaurer des canaux de communication qui nous aident à partager des expériences et à trouver des solutions communes, dans l'intérêt de nos citoyens.

J'adresse mes remerciements particuliers et toute ma gratitude aux orateurs qui ont introduit chacun des trois thèmes de la conférence. Leurs interventions ont guidé et nourri les débats qui ont suivi.

Dans mon allocution d'ouverture, j'ai rappelé quelques dates emblématiques qui ont marqué notre époque troublée et modifié la façon dont nous percevons le monde dans lequel nous vivons.

Dans mes conclusions, je souhaite reprendre quelques formulations emblématiques extraites de nos débats, qui ont donné le ton de la conférence. VOS déclarations ont bien illustré, en quelques mots et images puissantes, les questions fondamentales que nous DEVONS traiter.

Pour commencer par le **thème 1 – Migrations et crise des réfugiés en Europe : rôle et responsabilités des parlements**, une question m'a particulièrement frappé : « *Nous acquittons-nous réellement de notre mission ?* »

Certes, en matière de migration et d'asile, nos obligations juridiques sont clairement définies et nous savons quelles sont nos responsabilités morales. Nous admettons aussi que la solidarité et le partage des responsabilités sont nécessaires et qu'une réponse unilatérale aux migrations et à l'asile – phénomènes mondiaux impossibles à arrêter – ne peut être qu'inadaptée et provisoire.

Mais nous devons également faire preuve d'autocritique et reconnaître que la volonté politique de remplir notre mission est absente. En réalité, la crise actuelle n'est pas liée à l'arrivée d'un million de migrants et de réfugiés en Europe l'an dernier – ces personnes représentent un infime pourcentage de la population du continent – mais découle de l'incapacité de l'Europe à apporter une réponse adéquate, décidée d'un commun accord, à une vague migratoire qui avait été annoncée. Cela doit aussi être mis dans le contexte de la présence de 3 millions de réfugiés en Turquie, la plupart en provenance de Syrie.

Le débat a clairement montré qu'il existe différentes approches sur la manière d'affronter la crise actuelle, ainsi qu'une perception variable de son ampleur et de son impact sur le projet européen. Il a aussi confirmé que les parlements nationaux doivent redoubler d'efforts pour établir un dialogue constructif sur cette question, afin de parvenir à une réponse commune.

Chers collègues, à partir de nos discussions, j'ai identifié quelques recommandations qui pourraient orienter nos futures activités.

Les parlements nationaux devraient veiller à ce que les mesures relatives aux migrations et à l'asile ne soient pas axées sur le court terme mais s'inscrivent dans un processus général de révision à long terme de la politique et de la législation. Dans ce contexte, il est essentiel d'améliorer les politiques d'intégration pour permettre à ceux qui resteront certainement dans nos sociétés de s'y intégrer pleinement. Il ne fait aucun doute que l'intégration a un coût, mais ce coût est largement compensé par les avantages qu'en tire toute la société, comme l'ont confirmé nos discussions sur le troisième thème. En outre, n'oublions pas que l'échec de l'intégration se traduit par des coûts supérieurs à long terme.

Les parlements nationaux devraient également être associés davantage à la prise de décision en matière de migration et d'asile. Grâce à leur pluralisme et à leur représentativité, ils peuvent conférer une légitimité accrue aux décisions et faire en sorte que les réponses soient plus adaptées aux souhaits des citoyens. Il faudrait aussi examiner de plus près le potentiel offert par les parlements nationaux pour combler le fossé entre décideurs européens et citoyens.

Dans le même temps, en tant que responsables politiques, nous avons le devoir de ne pas jouer sur les peurs de l'opinion publique ni tomber dans le piège du populisme. Nous devons résister à la tentation de présenter à nos concitoyens un faux choix entre la sécurité d'une part et la dignité et la liberté de l'autre. La sécurité est une question à prendre au sérieux, tout comme les droits de l'homme.

Les parlements nationaux devraient exercer plus souvent leur fonction de contrôle, en interrogeant les gouvernements sur la mise en œuvre insuffisante ou tardive des décisions prises au niveau européen pour résoudre la crise, et en supervisant l'application des accords et autres engagements.

Une politique globale et efficace en matière de migration et d'asile suppose une forte dimension externe, qui passe par une étroite coopération avec les pays d'origine et de transit non européens et une politique ciblée d'aide au développement. Elle exige également une position plus ferme sur la résolution des conflits et le retour de la paix dans les régions touchées par la guerre car, comme cela a été dit, « *il y a un déficit de paix* ». Toutes ces mesures contribueraient à réduire les mouvements de migrants et de réfugiés.

Le thème 2 – Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promouvoir ensemble la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit – a permis aux participants d'illustrer les efforts déployés par les parlements nationaux pour appliquer les textes et décisions contraignants et non contraignants du Conseil de l'Europe et coopérer avec un grand nombre de ses organes, dont l'Assemblée parlementaire.

Plusieurs présidents ont loué l'action du Conseil de l'Europe, référence dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit, qui a apporté une contribution majeure à la consolidation des normes démocratiques dans ses Etats membres. Pour souligner l'importance de la Convention européenne des droits de l'homme, une présidente a évoqué une « *prouesse de la civilisation humaine* », définition à laquelle je souscris totalement.

Divers intervenants ont fait référence au contexte actuel, difficile pour les démocraties européennes : la menace terroriste, la crise économique, l'accroissement des inégalités, le chômage des jeunes, la montée du populisme ; d'autres ont insisté sur le cadre géopolitique plus large, dans lequel l'Europe est en recul.

A cet égard, deux citations me viennent à l'esprit : « *C'est dans ces temps difficiles que nous avons besoin d'un leadership et d'une vision. L'insularité risque de remettre en cause ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit* » et « *Nous ne devrions pas choisir entre nos valeurs et notre prospérité. Au contraire, notre prospérité dépend de nos valeurs.* »

Certains orateurs ont également évoqué la nécessité de rapprocher les institutions démocratiques des citoyens, par exemple en améliorant la transparence et le caractère inclusif du processus délibératif, notamment par des consultations en ligne. Voilà un autre domaine dans lequel le Conseil de l'Europe pourrait apporter son concours, grâce à ses travaux sur la démocratie électronique, et que l'Assemblée pourrait approfondir.

Une question récurrente était comment faire en sorte que les parlements nationaux soient plus réceptifs aux alertes précoces de l'Assemblée parlementaire et plus enclins à appliquer ses résolutions. A mon avis, il y a moyen d'améliorer l'interaction et la coordination entre les parlements nationaux et l'Assemblée parlementaire, et j'attache une grande importance au rôle volontariste que doivent jouer les membres des délégations nationales en servant de relais.

Parallèlement, l'Assemblée peut continuer à mieux connaître les intérêts et les besoins des parlements nationaux, par exemple en développant des séminaires sur mesure, axés sur la demande, destinés

aux parlements nationaux et en encourageant des échanges directs entre les commissions de l'Assemblée et leurs équivalents dans les parlements nationaux.

A plusieurs reprises durant cette conférence ont été rappelées les raisons pour lesquelles nous devons travailler ensemble et les valeurs qui forment notre patrimoine commun. Je tiens à vous informer, chers collègues, que l'Assemblée parlementaire a proposé que le Conseil de l'Europe tienne un Quatrième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe. Je vous invite à soutenir cette initiative, qui pourrait donner un nouvel élan à notre collaboration dans les années à venir.

Chers collègues, ce matin lors de la conférence, nous avons abordé le thème de la ***mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes.***

Il y avait unanimité pour dire que la haine menace nos systèmes démocratiques en sapant la cohésion sociale. Les sociétés sont plus soudées lorsque la diversité est respectée et appréciée en tant que richesse. Partant, elles résistent mieux aux menaces, y compris à la radicalisation qui conduit au terrorisme.

Des inquiétudes ont été exprimées au sujet du risque de stigmatiser certains groupes, surtout dans le contexte actuel de lutte contre le terrorisme. Ce risque est amplifié par les discours populistes, à droite comme à gauche, et par l'impact d'internet, qui se traduisent par une dévalorisation du discours public. Comme l'a dit un orateur, « *le racisme et l'incitation à la violence ne sont pas une opinion. Ils ne peuvent être protégés par le droit à la liberté d'expression.* »

Les intervenants ont avancé plusieurs idées pour que les parlements nationaux se mobilisent contre la haine.

La première serait d'adopter des lois criminalisant le discours de haine et de condamner les auteurs d'infractions motivées par la haine. La sanction en elle-même n'est pas la solution, mais un premier pas.

Il résulte clairement de nos discussions qu'il faudrait privilégier la PRÉVENTION. Dans ce contexte, de nombreux orateurs ont insisté sur le rôle primordial de l'éducation, sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté démocratique – activité majeure du Conseil de l'Europe – et sur le rôle des associations sportives et culturelles.

Tous les intervenants ont évoqué la MOBILISATION PERSONNELLE des parlementaires, qui est au cœur de la lutte contre la haine, le racisme et l'intolérance. En tant que personnalités publiques de premier plan, les membres des parlements devraient montrer l'exemple, être conscients des mots qu'ils utilisent dans le débat politique et adopter publiquement une position claire contre la haine. Ils devraient également soutenir les arguments fondés sur les droits de l'homme pour contrer le discours de haine. A cet égard, je remercie tous ceux d'entre vous qui se sont intéressés à l'initiative #NoHateNoFear, à l'Alliance parlementaire contre la haine et au mouvement Non à la haine. Je vous invite à y donner suite à votre retour dans votre pays.

M. Thommessen, votre discours sur les modèles a été une source d'inspiration. En tant que personnalités politiques, NOUS pouvons influencer sur nos concitoyens, en particulier les jeunes, afin qu'ils aient confiance dans la démocratie et deviennent les dirigeants de demain. Les personnes que nous choisissons de rencontrer ou de soutenir publiquement, les quartiers des villes dans lesquels nous choisissons de nous rendre seront autant de signes visibles de notre croyance dans l'égalité et l'inclusion. Nous devrions le garder à l'esprit dans nos fonctions.

Chers collègues, cette conférence nous a donné de nombreuses idées pour nos futures activités. La principale difficulté réside dans le fait que les thèmes dont nous avons discuté durant ces deux jours doivent être traités simultanément et sans plus attendre.

Vous pouvez compter sur l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour vous accompagner dans cette démarche. Je vous remercie.

Avant de clore officiellement la conférence, j'ai le plaisir d'annoncer que la prochaine Conférence européenne des Présidents de Parlement se tiendra en Turquie en 2018. Je donne sans plus attendre la parole à M. Ismail Kahraman, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

M. Ismail KAHRAMAN, Président de la Grande Assemblée nationale, Turquie

Je voudrais avant tout exprimer ma satisfaction d'avoir participé à la Conférence européenne des Présidents de parlement dont l'ordre du jour a été façonné autour des défis majeurs actuels de notre Europe élargie. A l'occasion de cette conférence nous avons pu démontrer encore une fois que le Conseil de l'Europe a une importance croissante dans la lutte contre ces défis sans jamais faire de concessions sur les principes de base de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

La Turquie, qui fait partie des Etats fondateurs du Conseil de l'Europe, a choisi de devenir l'un des pays qui contribuent le plus au budget du Conseil de l'Europe, et ce afin d'en augmenter la capacité opérationnelle dans la lutte contre ces défis majeurs. De la même manière en élargissant sa délégation auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Turquie a fait un pas très important dans sa détermination de vouloir poursuivre sa contribution active et constructive aux travaux du Conseil de l'Europe.

Nous continuerons à contribuer comme par le passé à la protection et au développement de nos valeurs communes. Toujours dans cette approche, nous serons très heureux et honorés d'accueillir en tant que pays hôte la Conférence européenne des Présidents de Parlement en 2018.

Je veux enfin remercier M. le Président pour la bonne organisation de cette conférence.

Je vous salue respectueusement.

Le Président

Cela fut un grand honneur et un plaisir pour moi de vous recevoir dans cet Hémicycle. Je remercie chacun/chacune de vous d'avoir activement contribué à nos débats. Je remercie en particulier M. Thommessen de la Norvège d'avoir co-présidé à mes côtés.

Cette conférence nous a donné matière à réfléchir ainsi qu'à agir, non seulement dans nos parlements respectifs mais aussi au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

En conclusions, j'exprime ma gratitude à ceux qui ont contribué à l'organisation de la conférence, spécialement aux autorités et à la Ville de Strasbourg et au Secrétariat de l'Assemblée parlementaire – en particulier à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire.

Je déclare cette conférence close.

(La conférence est déclarée close à 13 heures)